

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FLEURANGE.

XLV

(Suite.)

Fleurange, nous l'avons dit, retournait d'ordinaire le soir à Rosenhain ; mais ce jour là, elle quitta la princesse plusieurs heures plus tôt que de coutume, et la nuit n'était pas encore venue, lorsque Clément, qui était seul dans la salle basse du rez-de-chaussée, plongé dans la lecture d'un grand livre ouvert devant lui, la vit tout à coup paraître, à l'heure où il s'y attendait le moins.

Peut-être, au lieu de lire, rêvait-il précisément à cette gaieté de sa cousine qui, la veille au soir, l'avait rendu si triste. Toujours est-il que lorsqu'elle parut ainsi soudainement à ses yeux, à cette heure inusitée, la même sensation lui étreignit le cœur. C'était pourtant un pressentiment que rien en apparence ne justifiait. Il avait craint, en revoyant Fleurange, d'apercevoir sur son visage la trace des larmes qui avait probablement succédé à sa gaieté fébrile et sans cause. Mais en ce moment, si elle n'était plus souriante et gaie comme la veille, si, au contraire, elle semblait sérieuse et grave, néanmoins son front était radieux et, dans ses yeux brillants, il était facile de lire une expression de joie presque triomphante. Tout cela ne ressemblait en rien à l'abattement qui suit habituellement un accès de gaieté factice.

— Vous êtes seul ! dit-elle aussitôt. Tant mieux, Clément, j'ai à vous parler, à vous d'abord, et avant tous. Vous allez voir, poursuivi-

vit-elle, en jetant son manteau, vous allez voir que je suis fidèle à notre engagement et que je viens à vous en ce moment comme à mon frère et à mon meilleur ami !

Tandisque Clément la regardait et écoutait ce préambule, l'instinct de son cœur l'avertissait de plus en plus qu'une grande épreuve allait venir, et qu'il fallait se préparer à souffrir. Mais lorsque sans faire de bien longs détours, elle en arriva au fait, lorsqu'elle lui apprit clairement son dessein; lorsque, avec une simplicité terrifiante, par la puissance de tendresse et de dévouement qu'elle révélait, elle développa le plan de cette immolation voulue, désirée, acceptée, et maintenant décidée, Clément sentit littéralement ses cheveux se dresser sur sa tête, et il lui sembla que sa raison chancelait.

Quoi ! cette créature si chère, si précieuse, si adorée, la perdre la perdre à jamais, et comment ! la savoir condamnée volontairement à toutes les horreurs d'une destinée telle, que l'imagination se refusait à l'envisager ! Et pourquoi ?.. pourquoi ?.. Ah ! que ce cri d'Othello était bien en ce moment celui du cœur de Clément *La cause ! la cause !* oui, la cause de cette immolation d'elle-même, c'était là ce qui ajoutait à sa douleur un aiguillon si aigu, si cruel, si intolérable, que, terrassé par cette révélation imprévue, vaincu par une émotion impossible à maîtriser, Clément, pour un instant, perdit tout empire sur lui-même. Un cri sourd lui échappa, et laissant tomber sa tête sur ses mains jointes, des larmes qu'il ne parvint pas à réprimer baignèrent à ses pieds le plancher.

L'habitude de la fermeté était telle chez son cousin, que Fleurange ne s'était pas imaginé qu'il put en manquer jamais, et peut-être, en ce moment, la cause profonde et cachée de cette accès de désespoir lui apparut-elle, comme à la lueur fugitive d'un éclair ! Mais ce n'était pas l'heure où une telle pensée put demeurer dans son esprit, Clément d'ailleurs ne lui en laissa pas le temps.

Il s'était levé, et avait fait quelques pas dans la chambre en silence. Ce cœur mâle et courageux cherchait à redevenir maître de lui-même et faisait intérieurement un ardent appel à Celui qui, seul, pouvait s'empêcher de se briser et en renoueler la force défaillante.

Bientôt il se rapprocha d'elle : il avait triomphé de son émotion, et ses premières paroles lui en donnèrent une explication presque naturelle.

— Pardonnez-moi, Gabrielle dit-il, je vous en conjure, je viens d'être d'une faiblesse inconcevable. Mais en vérité, il aurait fallu n'avoir pour vous aucune... aucune amitié quelconque, pour regarder tranquillement, en face, l'effroyable perspective que vous

avez p'acée ainsi brusquement devant moi ! Vous comprenez bien cela, j'imagine.

— Oui, je m'étais bien attendue à les voir tous très-effrayés. Mais vous, Clément, je vous croyais capable de tout entendre de sang-froid.

— Eh bien, chère consine, vous avez eu, vous le voyez, une trop haute opinion de mon courage. Mais enfin je m'efforcerai de me mieux conduire à l'avenir. Ne m'ôtez pas votre confiance, voilà tout ce que je vous demande.

— Oh ! non, je me garderais bien, car c'est sur vous que je compte pour apprendre ma résolution à toute notre famille, mais surtout et avant tout à votre mère. Vous pensez bien, Clément, qu'il me faut son consentement et sa bénédiction à elle aussi ! Et c'est vous qui plaidez ma cause près d'elle.

Clément se tut quelques instants. Il voulait raffermir sa voix, mais elle tremblait encore lorsqu'il lui dit :

— Et quand songez-vous à partir ?

— Si je le puis, dans une semaine.

— Dans une semaine !... c'est-à-dire avant la fin de janvier ! Et avez-vous pensé au moyen de faire un tel voyage en cette saison ? Fleurange hésita.

— Je sais bien, dit-elle enfin, qu'il est difficile que je parte seule.

Clément l'interrompit avec un effroi mêlé d'impatience.

— Seule ! s'écria-t-il. Je vous jure, Gabrielle, qu'il est tout à fait impossible de vous écouter de sang-froid, même lorsqu'on sait bien que vos téméraires paroles ne sauraient être prises au sérieux.

— Il faudrait pourtant bien les prendre ainsi, dit-elle avec la même expression d'énergie et de tendresse qui avait frappé la princesse Catherine ; il faudrait bien se résoudre à me voir partir seule, s'il n'y avait pas d'autres moyens de le rejoindre !

Oh ! que Clément eût volontiers échangé en ce moment son sort pour celui du condamné ! Il regardait Fleurange avec une douloureuse admiration, lorsqu'elle reprit :

— Mais j'avais pensé qu'il n'eût pas été difficile de trouver quelques voyageurs se rendant en Russie avec lesquels j'aurais pu faire la route.

— Des inconnus qui feraient avec vous ce long et difficile voyage ! c'est impossible, Gabrielle, plus impossible que tout.

— Ah ! s'écria alors Fleurange, avec quelle confiance je me serais adressée à cet ami excellent que le ciel m'avait donné, et combien, plus que jamais, je sens sa perte en ce moment.

— Vous voulez dire le docteur Leblanc ?... Oui, je rends justice à sa mémoire et je suis persuadé que son dévouement pour vous

ne se fût point démenti en cette circonstance. Mais, en vérité Gabrielle, la patience m'échappe et vous êtes par trop cruelle !

— Clément !...

— Quoi ! il vous faut un ami qui ait le modeste mérite d'être sûr, dévoué, capable de vous protéger pendant un trajet pénible, et décidé à demeurer près de vous jusqu'à... à ce qu'il ne puisse plus vous suivre ! Et dans un tel moment, vous ne daignez pas même vous souvenir que vous avez un frère ? Et vous ne voyez pas qu'en songeant à d'autres, vous oubliez ce qui est à la fois son droit et son devoir !

— Clément ! mon cher Clément ! dit Fleurange avec une surprise émue, que me dites-vous ? et que puis-je vous dire ? Assurément, je comptais et je compte sur vous comme sur un frère, et cependant je l'avoue, je n'eusse pas osé vous demander de faire pour moi un pareil voyage.

Clément sourit amèrement. Il comparait en ce moment ce qu'elle était prête à faire pour un autre avec ce qu'elle l'avait jugé lui-même incapable de faire pour elle.

— Eh bien, ma cousine, vous avez tort, lui dit-il froidement ; il me semble que c'était bien l'heure de vous rappeler la promesse que vous m'avez faite. Quant à moi, je suis tout simplement fidèle à l'engagement que j'ai pris le même jour, voilà tout.

— Que Dieu vous bénisse, Clément ! vous bénisse et vous récompense ! lui dit-elle avec attendrissement. Oui, je reconnais mon tort. Je devais savoir qu'il n'y a pas sur la terre de bonté égale à la vôtre.

Elle lui tendit la main. Il la serra dans les siennes sans rien dire et sans la regarder, puis ils se quittèrent. Fleurange avait besoin de se retrouver seule. Clément avait à lui obéir et à aller accomplir le mandat qu'elle lui avait donné près de sa mère.

XLVI

C'était l'heure du repos prescrit, chaque jour, au professeur vers la fin de la matinée. Tout était silencieux autour de lui. Dans la chambre voisine, sa femme, prête à répondre au moindre appel, était assise devant son rouet ; car madame Dornthal savait manier le fuseau, et, selon un usage prolongé en Allemagne plus longtemps qu'ailleurs, c'était de ses mains qu'avaient été filées les deux plus belles pièces de toile du trousseau de ses filles. Elle leva la tête en voyant entrer son fils et s'aperçut à l'instant qu'une vive émotion altérerait ses traits. Elle l'interrogea du regard.

— J'ai à vous parler, ma mère, dit-il à voix basse. Venez où nous pourrions causer.

Madame Dornthal déposa son fuseau, se leva sur-le-champ, et après avoir appelé une jeune servante qui prit sa place, avec ordre de l'avertir si sa présence était nécessaire, elle suivit son fils en fermant doucement la porte derrière elle.

Une autre porte, située en face dans le même corridor, était celle de la chambre de Clément; ils y entrèrent ensemble.

Clément commença le récit de l'entretien qu'il venait d'avoir. Une exclamation de surprise accueillit ses premières paroles, puis madame Dornthal l'écouta sans l'interrompre. Bientôt l'intérêt, la pitié, l'admiration se joignirent tour à tour sur son visage tandis que son fils parlait; et elle avait les larmes aux yeux et la voix émue lorsqu'elle lui répondit enfin :

— Mon consentement et ma bénédiction, dis-tu?... Tu me les demandes pour elle? Pauvre enfant! comment refuser ma bénédiction à un tel dévouement! Mais mon consentement, poursuivit-elle gravement, je ne puis le donner sans condition.

— Quoi! ma mère, dit Clément vivement, vous pourriez songer à lui refuser la permission de partir?

— Non, mon Clément, mais je puis te refuser à toi la permission de partir avec elle.

Clément tressaillit.

— Ma mère? s'écria-t-il avec surprise.

Madame Dornthal releva les cheveux de Clément et le regarda en face, comme nous savons qu'elle aimait à le faire lorsqu'elle se sentait émue de tendresse pour lui plus encore que de coutume, puis elle lui dit lentement :

— Seul avec Gabrielle d'ici à Pétersbourg! y as-tu bien pensé, mon fils?

Le front de Clément se colora légèrement, mais son beau regard loyal et pur rencontra celui de sa mère.

— Ma mère, dit-il, pour Gabrielle je suis un frère. Pour moi...

Il hésita un moment et pâlit, mais il acheva d'une voix ferme :

— Pour moi, elle est maintenant... la femme d'un autre; vous ne me croyez pas capable, je pense, de l'oublier jamais!

Les yeux de madame Dornthal se remplirent de larmes, et pendant un instant, elle regarda son fils en silence. Jamais elle ne l'avait tant aimé! jamais elle n'avait si bien compris combien il était digne de tendresse! mais l'heure était venue, la seule heure de la vie peut être, où l'amour maternel le plus passionné devient impuissant et ne peut rien, absolument rien, pour soulager l'enfant qui souffre!

Elle le comprit; elle comprit qu'il fallait respecter la douleur

secrète de son fils et réprimer l'élan de sa propre tendresse. Ni compassion ni sympathie ne pouvait en ce moment lui faire de bien.

Elle s'en abstint donc avec ce sûr instinct du cœur auquel le cœur répond, et le pénible battement de celui de Clément, s'apaisa. Il reprit bientôt d'une voix calme :

—Si toutefois vous jugez que pour elle, et sur tout pour les autres, il serait indispensable qu'une troisième personne se joignit à nous pour ce voyage, eh bien, ma mère, nous chercherons à la trouver.

—Ah ! dit madame Dornthal, sans le cher et impérieux devoir qui me retient ici, tu n'aurais pas eu à aller la chercher bien loin !

Clément prit la main de sa mère et la baisa.

—J'y songeais, dit-il en souriant.

Puis il continua :

—Mais cette compagne se trouvera, soyez-en sûre, s'il le faut ; pour aujourd'hui, n'y pensons pas, nous avons autre chose à faire.

En effet, tour à tour, par ses soins et ceux de sa mère, l'étonnante nouvelle fut annoncée au professeur d'abord, puis à tous les autres membres de la famille. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des sentiments de chacun, nous ne dirons pas quelles larmes furent versées, quelles émotions successives la pauvre Fleurange eut à subir pendant cette journée, nous dirons seulement qu'en somme, l'attendrissement dépassa de beaucoup la surprise. Il régnait autour de ce simple intérieur une atmosphère si pure, que toutes les choses belles et grandes s'y apercevaient à l'instant et se concevaient sans peine. Perdre cette sœur charmante et de plus en plus aimée, c'était une douleur que personne ne dissimula ; mais les filles de madame Dornthal avaient, comme elle, au fond du cœur, le germe d'où naissent tous les dévouements. Aussi la jeune fille se sentit-elle comprise et regrettée sans être blâmée, et cette sympathie, tout en ajoutant à sa tendresse pour ceux qu'elle allait quitter, fut un grand appui donné à son courage.

La seule personne qui, dans ce premier moment, ne participa en aucune façon à cet héroïsme général, ce fut mademoiselle Joséphine. Depuis que la résolution de Fleurange lui avait été communiquée, elle était demeurée dans une stupéfaction telle, qu'elle eût été comique en d'autres circonstances. Ses yeux erraient de l'un à l'autre avec une expression de perplexité consternée, comme si elle eût imploré une explication qui parvint à lui faire comprendre un fait aussi extraordinaire. Lorsqu'elle apparut, le soir, à son heure habituelle, à la réunion de la famille, elle était encore dans un état de mutisme complet ; et elle prit sa place au milieu d'eux, son tricot à la main, sans dire un mot, ni regarder personne.

Le professeur, préparé avec ménagement à cette nouvelle séparation, l'avait acceptée avec une résignation qui grandissait en lui, en même temps que la conviction de souffrir longtemps et de ne guérir jamais. Fleurange était en ce moment placée près de lui ; madame Dornthal et ses filles travaillaient près de la table où était assise la silencieuse Joséphine.

Clément seul était à l'écart, causant à voix basse avec sa petite sœur qu'il tenait sur ses genoux. L'enfant lui demandait à son tour des explications que personne n'avait songé à lui donner. Tandis qu'il lui parlait tout bas, les grands yeux de Frida s'ouvrirent démesurément, sa petite bouche se contracta et un flot de larmes inonda son visage ; puis elle jeta ses deux bras autour du cou de son frère et lui dit d'une voix entrecoupée :

— O Clément ! comment ferai-je sans elle ?... Je l'aime tant !... je l'aime tant !...

Clément cacha son visage dans les longs cheveux bouclés de l'enfant en la serrant dans ses bras et l'embrassant avec passion, mais il ne put parvenir à la calmer que lorsqu'il lui eut promis que "Gabrielle reviendrait et que ce serait lui-même qui la ramènerait."

Sur cette assurance, les larmes de l'enfant cessèrent de couler. Elle se tut et demeura sérieuse et pensive dans les bras de son frère.

Tout à coup mademoiselle Joséphine rompit son long silence :

— C'est fort loin, la Sibérie, n'est-ce pas ? dit-elle.

Un sourire général accompagna la réponse à cette question, qui était le premier fruit de la longue élaboration des pensées de la vieille fille.

— Et Clément va aussi en Sibérie ?

— Non, il va à Pétersbourg.

— Et d'ici à Pétersbourg, quel distance y a-t-il ?

On lui répondit par un itinéraire complet de la route à faire pour conduire Fleurange à ce premier terme de son voyage. Après cet éclaircissement, mademoiselle Joséphine retomba dans son silence, mais ce ne fut pas pour longtemps. Une idée nouvelle et subite venait de se faire jour. Elle arracha vivement ses lunettes.

— Mais ces deux enfants-là ne peuvent pas voyager tout seuls ! s'écria-t-elle.

Madame Dornthal et Fleurange levèrent la tête, Clément fit un mouvement qui troubla le sommeil dans lequel venait de tomber Frida ; tout le monde devint attentif.

— Non, assurément non, poursuivit la vieille fille avec vivacité. Quelle mine cela aurait-il, je vous le demande ?... Pardon, Clément, vous savez si je vous estime et si je vous aime ; mais enfin, mon bon ami, quel âge avez-vous ? dites-le-moi. Et quant à Gabrielle,

outre son âge (qui ne vaut pas mieux que le vôtre), elle a, je le lui ai déjà dit mille fois, une figure terrible, une figure avec laquelle elle peut se permettre moins de choses encore que d'autres qui ne seraient pas plus âgées qu'elle... Voilà le fait; je défie cette fois qu'on me dise que j'ai tort.

Personne n'en était tenté, car la pensée qu'elle venait d'émettre à sa manière était celle de tous.

—Donc, poursuivit mademoiselle Joséphine, il faut que Gabrielle soit accompagnée d'une personne respectable. Encore une fois, Clément, pardon, ceci ne veut pas dire qu'on puisse se passer de vous (vous êtes un protecteur qu'on ne remplacerait pas facilement) mais, mon cher ami, toutes les convenances exigent qu'elle ait en même temps que vous une compagne vieille et sûre. Or je propose que cette sûre et vieille compagne... ce soit moi-même !...

A ces paroles inattendues, il y eut une exclamation générale. Tout le monde parlait à la fois, et pendant quelques instants on ne put s'entendre. La bonne Joséphine comprit seulement bien vite que sa proposition était généralement approuvée. Mais avant que personne eût parlé, avant que Clément même eût eu le temps de venir lui serrer la main, Fleurange s'était élancée, et se jetant au cou de sa vieille amie, elle s'écria ;

—Oh ! merci, merci ! que Dieu vous rende tout ce qu'il veut que je vous doive en ce monde !

Ceci signifiait que, sans plus de façon, elle acceptait l'offre généreuse de mademoiselle Joséphine. Une heure auparavant, sa tante avait mis à son consentement la condition que nous savons, et cette difficulté la préoccupait, lorsque l'excellente vieille fille l'avait subitement tranchée d'une façon imprévue.

Pour mademoiselle Joséphine, à dater de ce moment, tout sembla s'éclaircir. L'occasion qu'elle avait tant désirée ne s'était pas fait attendre. Dans cette phase extraordinaire de la vie de Gabrielle, il se trouvait pour elle-même un acte du plus utile dévouement à accomplir, un acte qui retarderait d'autant l'heure où il faudrait se séparer de sa chère protégée. Elle se sentit soulagée et rentra en un instant dans la placidité habituelle de sa bonne humeur.

Il demeurait encore toute fois plus d'un nuage dans son esprit quant à l'ensemble d'une situation qu'elle ne parvenait pas à concevoir telle qu'elle était.

—Et pourquoi, dit-elle une heure plus tard, tandis qu'escortée de sa servante portant une lanterne, elle donnait le bras à Clément pour regagner sa demeure, pourquoi n'irions-nous pas aussi en Sibérie avec elle, si cela ne contrariait pas ce M. le comte dont je ne puis jamais prononcer le nom ?

Clément ne put réprimer un sourire en entendant cette question, mais il s'y mêlait une trop amère tristesse pour qu'il eût envie de répondre. Elle ne s'en aperçut pas. En ce moment, elle pensait tout haut sans trop s'inquiéter de son interlocuteur, et, suivant ainsi le cours de ses réflexions, elle en fit bientôt une autre qui, loin de donner à Clément la tentation de sourire, le fit frissonner de la tête aux pieds.

— Pourvu, dit-elle, après avoir gardé quelques instants de silence, pourvu que ce monsieur Georges soit digne du sacrifice qu'elle va faire pour lui... pourvu qu'après nous avoir quittés, nous qui l'aimons tant, elle ne découvre pas un jour qu'il ne l'aimait pas autant que nous !

XLVII

Clément déposa mademoiselle Joséphine à sa porte et revint à pas rapides, luttant contre le nouvel orage soulevé dans son cœur par les paroles qu'il venait d'entendre.

Jusque-là, grâce au souvenir de sa rencontre avec le comte Georges, grâce au prestige dont il était revêtu à ses yeux, par l'attrait même qu'il inspirait à sa cousine, Clément l'avait toujours regardé comme un être supérieur auquel, avec une naïveté modeste et sincère, il trouvait simple et presque juste que son humble amour fût sacrifié. Douter qu'il fût digne d'elle, craindre qu'aimé d'elle il pût cesser de l'aimer, c'étaient là des idées qui ne lui étaient jamais venues, et, sans le savoir, la bonne Joséphine venait d'appliquer un fer chaud sur son cœur saignant. Admettre cette crainte, c'était véritablement faire chanceler son dévouement sur sa base, c'était ajouter le désespoir à l'abnégation. Aussi la repoussa-t-il avec une sorte de terreur, et, pour se rassurer, il eut recours à toutes les réflexions qui l'avaient torturé naguère, se complaisant maintenant à songer au dévouement dont son rival était l'objet, afin de mieux se persuader qu'il était absolument contraire à la nature des choses qu'il pût jamais être ingrat.

Les réflexions de Fleurange, à cette même heure, étaient d'une autre nature : remise peu à peu des émotions violentes et successives de la journée, elle exhalait maintenant sans contrainte la joie secrète dont son cœur débordait ; elle était donc libre enfin ! libre de penser à Georges, libre de l'aimer et de le dire !... Cette pensée si longtemps réprimée, combattue et cachée, elle pouvait s'y livrer sans contrainte ! Quelques semaines encore, et elle serait près de lui !... Elle serait à lui !... L'horreur du sort qu'elle allait partager

disparaissait pour elle à la pensée de lui apporter, dans cette heure d'abandon et d'infortune, toutes les richesses de son dévouement et de son amour, et il lui semblait que c'était là une plus belle réalisation de ses rêves que si elle se fût accomplie au milieu de tout l'éclat dont le rang et la fortune auraient pu l'environner !...

Ah ! la mère Madeleine avait eu raison de le penser, ce n'était pas là un cœur appelé au suprême honneur d'aimer Dieu seul, de ressentir pour lui cet amour ineffable qui ne souffre le contact d'aucun autre amour, de cet amour unique qui, s'il n'a pas toujours régné, anéantit, dès qu'il apparaît, tous ceux qui l'ont précédé, comme la lumière anéantit les ténèbres et, tant qu'elle est présente, en rend le retour impossible !... *“Ceux qui aiment entendent cette voix”*¹.

C'était là celle qui parlait directement au cœur de la mère Madeleine.

Mais Fleurange ne l'avait pas entendue aussi distinctement, même lorsqu'elle l'écoutait dans le silence momentané de tous les bruits de la terre. Et cependant, nous le savons, elle n'était pas sourde à ce divin langage : elle était pure, elle était pieuse et forte, elle avait un cœur fervent et courageux, un cœur fermé au mal et qui n'eût rien préféré à Dieu, mais ardemment accessible à la tendresse là où il osait s'y livrer sans remords. Sans doute, c'est la loi de presque tous, parmi les meilleurs, et c'est là le chemin ordinaire de la vertu. Nous voulons seulement remarquer ici que ce n'est pas celui du bonheur exquis et inexprimable dont nous avons parlé d'abord, et nous ajoutons que, lorsqu'une âme tend à se faire uné idole de l'objet qu'elle aime, et à la placer sur une base trop fragile, il n'est pas rare que la souffrance, une souffrance d'autant plus aiguë que l'âme sera pure et belle, ne vienne la ramener tôt ou tard à ce point d'où l'on aperçoit le centre véritable auquel, à notre insu, tous nous aspirons, et que toute passion humaine, fût-elle la plus noble et la plus légitime de ce monde, nous fait perdre de vue.

Fleurange en avait peut-être l'intuition confuse, et c'était pour cela même qu'elle regardait comme une sorte d'expiation de son bonheur les conditions effrayantes dont il était accompagné, et qu'elle croyait, en les acceptant avec joie, assurer la sécurité du sentiment passionné qui dominait tout le reste.

Depuis la conversation de Gabrielle avec la princesse Catherine, l'état de celle-ci avait subi une transformation salutaire : ses souffrances physiques et sa douleur elle même semblaient être suspen-

¹ *Idem.*, t. III, chap. v.

dues. Une activité nouvelle s'était réveillée chez elle, depuis qu'elle apercevait un moyen de s'occuper de son fils et de rentrer en communication presque directe avec lui. Ajoutons à ces motifs le goût naturel de la princesse pour les choses extraordinaires, et nous comprendrons que l'héroïque résolution de Fleurange fût pour elle une distraction intéressante, en même temps qu'un mobile d'activité, utile et bienfaisante.

Tout fut arrangé par elle-même, et il fallut lui permettre de régler et d'ordonner tous les détails du grand voyage que la jeune fille allait entreprendre. Jusqu'à Pétersbourg, elle et sa vieille compagne voyageraient dans une des meilleures voitures de la princesse, et tout ce qui pouvait adoucir pour Gabrielle la rigueur du froid pendant cette route, fut préparé avec sollicitude. Arrivée à Pétersbourg, il fut décidé que ce serait dans la maison de la princesse qu'elle passerait le temps qui devait s'écouler entre le jour de son arrivée et l'autre jour !... le jour du terrible départ qui devait le suivre.

Tout ceci fut transmis par la princesse au marquis Adelardi, qu'elle chargeait de recevoir et de protéger Gabrielle. Il devait, en outre, trouver moyen d'annoncer à Georges l'adoucissement imprévu que le ciel préparait à son infortune. Quant aux démarches qu'il y aurait à faire afin d'obtenir les permissions nécessaires pour que cette étrange et lugubre épouse pût s'accomplir et pour qu'en suite la nouvelle épouse pût suivre le condamné, la princesse jugeait que le meilleur moyen pour y réussir, ce serait de chercher à obtenir pour Gabrielle une audience de l'impératrice.

" Ou je me trompe fort, disait la princesse, ou son cœur se laissera toucher par cet héroïque dévouement, par la vue de Gabrielle et le charme qu'elle possède, et peut-être même par un reste de pitié pour mon pauvre Georges.

" Cette pitié, poursuivit-elle, quelque chose me dit qu'elle survit encore à la faveur dont il s'est montré indigne, et qu'un jour viendra peut-être où je pourrai moi-même y faire appel avec succès. Obtenir la grâce de mon fils ! le revoir !... Oui, en dépit de tout, je crois, j'espère, je puis dire que je suis sûre, tôt ou tard, que ce bonheur sera accordé, à moins que tous ces chagrins ne me fassent trop vite mourir. Néanmoins, la trace de cette effroyable sentence, ne la subit-il qu'un seul jour, ne s'effacera jamais ! je le sens. Mes rêves pour lui sont déçus sans retour. Comment donc aurais-je pu maintenant hésiter à accepter le généreux sacrifice de Gabrielle, à l'accepter d'abord avec un transport enthousiaste, qui, je l'avoue, m'a saisie lorsque, d'une voix et d'un accent que je ne saurais

vous peindre, elle est venue me demander à genoux ce consentement inattendu ; mais ensuite avec réflexion, et, vu les circonstances douloureuses et étranges où nous nous trouvons, avec une vraie reconnaissance !

“ Sans doute, ajoutait-elle encore avec ce retour instinctif ou naturel qui n'est jamais, on le sait, chassé bien loin ni pour bien longtemps, sans doute lorsque cette heure que j'espère, cette heure où il me sera rendu sonnera, d'autres regrets pourront bien se réveiller ! Mais enfin, je le répète, l'accomplissement de sa sentence, cela n'est que trop certain, met fin à toute espérance de ce côté-là. Le conspirateur acquitté, ou même gracié, eût pu fléchir un cœur où la passion plaide encore peut-être sa cause ; mais jamais l'orgueilleuse Vera ne jettera un regard sur l'exilé qui reviendra de Sibérie, après avoir subi sa peine. Je me résigne donc, en pensant qu'après tout Gabrielle est charmante, et qu'à ma connaissance, il n'a aimé aucune femme autant qu'elle. Vous me direz peut-être que les flammes les plus vives s'éteignent facilement dans le cœur de Georges ; je le sais fort bien, mais, à coup sûr, le dévouement de cette jeune fille est fait pour nourrir celle qu'elle lui a inspirée, ou même pour la ranimer si la tempête révolutionnaire qu'il a traversée depuis l'avait éteinte. Quant à moi, je sais que si quelque chose peut me faire supporter cette épouvantable séparation, c'est la présence près de lui, dans son exil, de cette belle et noble créature qui saura mieux que tout autre le préserver du désespoir.”

Aux yeux de la princesse, Gabrielle malgré la pure générosité de sa tendresse, n'était donc qu'un pis-aller, ou plutôt elle n'était quelque chose que relativement à elle-même. Elle l'accablait aujourd'hui de soins et de caresses, comme naguère elle l'avait brusquement éloignée d'elle, comme demain elle eût été toute prête à l'éloigner encore, si un revirement subit de fortune eût ramené des chances plus conformes à ses vœux : Mais toutes ces pensées, lors même qu'elles eussent été entrevues par celle qui en était l'objet, ne pouvaient plus changer sa résolution ou affaiblir son courage : son sort était déjà mentalement uni à celui de Georges. Tout, hors cette pensée et celles des joies et des sacrifices qui s'y rattachaient, lui était devenu indifférent. Calme et sereine, elle faisait sans trouble et sans précipitation ses préparatifs de départ, et surveillait surtout ceux de sa compagne, pour laquelle elle réservait les précieuses fourrures et tous les autres objets destinés à lutter contre la rigueur du froid, que les soins de la princesse Catherine préparaient pour elle-même.

Les jours cependant passaient rapidement, et à mesure qu'appro-

chait celui des adieux, il fallait plus de courage à ceux qu'elle allait quitter qu'à elle même. Enfin, lorsque l'heure du départ fut venue, et qu'à genoux dans l'église, Clément fit avec elle une dernière prière, l'œil seul de Dieu put voir auquel des deux en ce moment appartenait la palme du dévouement et du sacrifice.

L'IMMOLATION

[L'amour vrai, c'est l'oubli de soi.

XLVIII

Nos voyageurs étaient déjà loin, car depuis plus de douze jours, ils poursuivaient leur route sans s'arrêter, et, malgré l'intensité croissante du froid, jusqu'à Berlin et même au delà, Fleurange et sa compagne en avaient à peine remarqué la rigueur, grâce aux nombreuses précautions prises par la princesse pour les en préserver.

Mais, arrivés à Königsberg, il fallut quitter l'excellente voiture qui les avaient amenés jusque-là, car avant tout ils voulaient aller vite, et ils avaient maintenant à traverser le *Strand* (route obligée de Pétersbourg, à cette époque), le *Strand*, c'est-à-dire cette langue étroite de terre sablonneuse, qui s'étend le long de la Baltique jusqu'au bras de mer, lequel sépare comme par un large canal la Prusse de la Courlande et forme ensuite le bassin ou le lac abrité du *Kurischehaf*. Ce lac borne le *Strand* à sa droite, tandis qu'à gauche sa triste plage est resserrée entre la mer et les hautes dunes de sable qui protègent contre les ouragans, si fréquents en ces parages, les rares habitations de ce lieu désolé, toutes situées de façon à faire face au lac et à tourner le dos à la mer.

La voiture de la princesse demeura donc à Königsberg pour y attendre le retour des compagnons de voyage de Fleurange. Celle-ci eut soin de garder les riches fourrures, chaudes autant que légères, dont elle était pourvue, pour en couvrir bon gré mal gré mademoiselle Joséphine. Quant à elle-même, elle se réserva un manteau d'une étoffe grossière qui suffisait pour la défendre du froid, évitant, à dessein, de s'accoutumer à un bien-être qui devait lui être interdit plus tard.

Le changement de voiture s'effectua promptement, et la petite calèche, où Fleurange et sa compagne étaient étroitement serrées l'une près de l'autre, fut bientôt sur la route du *Strand*, par la-

quelle ils devaient atteindre la ville de Memel dans la soirée du même jour. Clément, assis sur le siège, les bras croisés, examinait avec une secrète horreur l'aspect désolé de la nature, et tout ce qu'il voyait lui semblait digne de servir de prélude à cet enfer glacé vers lequel s'acheminait, sous son escorte, celle qu'il eût voulu préserver du souffle trop rude d'une brise d'été.

Le froid était moins vif que la veille. Les nuages, gris et chargés de pluie, semblaient même faire présager un dégel prématuré, et à travers ces nuages, le soleil, voilé comme à l'approche d'une tempête, jetait une lueur blafarde sur les sombres flots et sur la rive sablonneuse. Le postillon, pour alléger la besogne de ses chevaux, les conduisait si près de la mer que les vagues se brisaient au delà du sillon formé sur la plage humide par les roues de la petite voiture. A droite, s'élevaient les tristes dunes, et, de ce côté aussi bien qu'en face, rien à perte de vue n'était visible que le sable ; à gauche, rien que la mer agitée et menaçante. De près ou de loin, pas un toit, pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas un être vivant, sauf quelques oiseaux de mer rasant les flots d'un vol effaré et ajoutant un trait lugubre de plus à ce paysage dont la terne mélancolie mêlée d'orage était une image assez parfaite de l'état moral de celui qui le contemplait.

Quant à Fleurange, au lieu de regarder ce qui l'environnait, elle avait fermé les yeux afin de mieux laisser son imagination la transporter dans les plus belles régions du passé et de l'avenir. Elle revoyait aussi les flots bleus de la Méditerranée et le ciel radieux dont ils reflètent l'azur, et dans une vapeur nacrée les ondulations gracieuses des montagnes, puis Florence, étincelante et poétique, aperçue à la lueur chaude et doré du crépuscule, et tout près d'elle elle entendait une voix murmurant des paroles, dangereuses naguère à écouter, mais aujourd'hui douces et charmantes à se rappeler et à se redire. Que n'avait-elle pas souffert alors en luttant contre elle-même ! comment pouvait-elle, en comparaison de cette souffrance du passé, redouter celles qu'elle allait braver ? Souffrances rachetées par le bonheur immense d'aimer !... d'aimer sans crainte !... d'aimer sans remords !... D'ailleurs ils étaient jeunes tous deux... Les espérances de sa mère se réaliseraient peut-être... Oui, peut-être un jour reverraient-ils ensemble ces lieux charmants, et, la retrouvant alors près de lui dans l'éclat recouvré de sa meilleure fortune, il saurait cependant, il s'aurait, à n'en pas douter, que ce n'était point là l'attrait qui l'avait touchée, et que c'était bien lui, lui-même, lui seul qu'elle aimait !

Oui, en ce moment, elle était heureuse : aucune épouvante ne la troublait ; elle espérait tout, et comme il est dit du grand, du seul,

du véritable amour, *qu'il se croit tout possible et tout permis*¹, ainsi celui-ci, qui en l'ombre pâle, mais fidèle, faisait apparaître à Fleurange tous les bonheurs de ce monde comme possibles et certains, depuis que le plus grand de tous lui était permis et promis.

Clément était encore absorbé dans sa muette contemplation, et Fleurange dans ses doux rêves, lorsque mademoiselle Joséphine sortit d'un état de somnolence favorisé par les amples fourrures dans lesquelles elle était ensevelie et qui la préservaient non-seulement de l'air, mais de la vue des objets du dehors. Elle se souleva et, regardant autour d'elle pour la première fois de la matinée, elle fit un brusque mouvement de surprise en s'écriant avec épouvante :

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu... Gabrielle, qu'est-ce que c'est que cela ?

Fleurange, subitement rappelée du pays des songes, revint à elle et répondit :

— C'est la mer. Ne l'aviez-vous pas regardée encore ?

— La mer !... la mer !... répéta mademoiselle Joséphine avec stupeur ; non, je ne l'avais jamais vue, et je ne m'étais jamais imaginé que nous irions sur la mer en voiture... Quel pays ! quel voyage ! murmura-t-elle tout bas en cherchant à dissimuler les mortelles terreurs qui se succédaient depuis que, s'éloignant de plus en plus, tout prenait un aspect plus différent de celui de la France, et partant, plus effrayant pour elle. Mais elle pratiquait à sa façon un acte d'héroïque abnégation en maîtrisant la peur et la surprise que lui causaient tant d'étranges nouveautés. Elle voulait avant tout ne point être importune à ses compagnons de voyage. "D'ailleurs, pensait elle, si ces deux enfants n'ont pas peur, il faut au moins que j'aie l'air aussi brave qu'eux."

Elle ne put s'empêcher toutefois de répéter avec étonnement :

— Aller sur la mer en voiture... c'est pourtant bien singulier !

Fleurange se mit à rire.

— Tenez, chère mademoiselle, regardez de mon côté, et vous verrez que nous ne sommes pas en mer, seulement très-près de la mer.

— Très-près, en vérité, alors ; car notre voiture chemine dans l'eau.

— C'est une vague seulement qui se brise et recule. Tenez, nous voici à sec maintenant.

Mademoiselle Joséphine se rassura un peu : elle regarda à droite, elle regarda à gauche, elle regarda au loin devant elle ; puis elle

¹ *Imit.*, III. v.

ramena ses yeux sur la mer sombre et immense qu'ils côtoyaient de si près.

— Oh ! que c'est triste et laid ! s'écria-t-elle enfin.

Fleurange, à son tour, examinait la route avec une attention qui n'était plus distraite.

Ce paysage est, en effet, singulièrement lugubre, dit elle. Ce ciel gris... ce faux soleil... cette mer triste et noire... ce sable interminable... Oui, ce lieu est affreux !

Elle frissonna légèrement.

— On m'avait toujours assuré, dit mademoiselle Joséphine, que la mer était une si belle chose à voir ! C'est encore là, à ce qu'il paraît, un de ces contes de voyageurs à l'usage des bonnes gens qui ne bougent jamais de chez eux.

— Non, non ! s'écria Fleurange, ne dites pas cela. La mer est belle, bien belle, croyez-le, là où elle est bleue comme le ciel ; là où ses rives sont couvertes d'arbres, de plantes et de fleurs ! mais pas ici, j'en conviens.

Et malgré elle, la douce impression de sa récente vision, un instant vivement réveillée par le contraste, s'évanouit complètement. Son cœur se serra : elle se tut, et pendant longtemps le silence ne fut rompu par aucun des trois voyageurs.

La longueur du Strand (environ douze ou quatorze lieues) était partagée alors en plusieurs relais de poste situés au delà des dunes, et d'où l'on amenait sur la plage les chevaux de rechange. Aucune voiture ne pouvait s'approcher de ces relais à travers l'épaisseur du sable, en sorte que, même dans ces courts moments d'arrêt, les voyageurs n'étaient avertis du voisinage d'un lieu habité, que par le son du cor, qui, de loin, répondait à celui dont se servait le postillon pour annoncer l'approche d'une voiture de voyage.

Tandis que, arrivés au dernier de ces relais, ils changeaient ainsi de chevaux sur le rivage, Fleurange remarqua le regard de Clément dirigé vers la mer et le ciel menaçant.

Le vent s'élevait de plus en plus, les vagues grossissaient ; il était évident qu'ils allaient au-devant d'une violente tempête.

Elle lui fit signe d'approcher et lui dit de manière à n'être point entendue de sa compagne :

— Le temps va devenir très-mauvais, n'est-ce pas ?

— Oui, répliqua-t-il de même : Il nous reste à peine une heure de jour, et je crains que nous ne trouvions tout à l'heure la traversée rudé et difficile. Ce n'est pas pour vous que je dis cela, ajouta-t-il avec un sourire un peu forcé. Il m'est interdit, je le sais bien, de trembler pour vous, de quelque péril que ce puisse être ;

mais je crains que plus tard vous n'ayez quelque peine à rassurer votre pauvre amie.

Il remonta sur son siège en ordonnant au postillon de se hâter, et la petite calèche repartit aussi vite que le permettait la nécessité de s'éloigner de la mer, les vagues grossissantes ayant déjà failli la renverser. Mais, quelque hâte qu'ils pussent faire, la nuit était noire et la tempête déchaînée, lorsqu'ils arrivèrent au lieu où il fallait franchir le bras de mer qui formait le trait d'union entre le Kurischehaf et la Baltique. Le trajet était court, mais peu facile : il ne fallait point s'arrêter un instant, car bien qu'abritée en cet endroit, la mer devenait de plus en plus houleuse, et l'embarcation sur laquelle devait se placer la voiture était un large bateau difficile à diriger par le mauvais temps. Aussi descendirent-ils rapidement la rampe qui conduisait de la rive à l'embarcation, et mademoiselle Joséphine fut tirée de l'état de demi-sommeil où la maintenait presque toujours le mouvement de la voiture, par une soudaine et très-violente secousse accompagnée de cris, de vociférations, mêlés au mugissement de la mer et au vacarme effrayant et étourdissant de l'ouragan.

— O Jésus, mon Sauveur ! murmura la pauvre demoiselle, avec épouvante en joignant les mains ; c'est donc ici que nous allons mourir

La pluie tombait à torrents. Les vagues envahissaient le bateau, les ténèbres ajoutaient leur horreur à toutes les apparences d'un danger qui, à ses yeux inexpérimentés, semblait être extrême, et la douce voix de sa jeune compagne cherchait en vain à la rassurer. Bientôt à la lueur des lanternes portées d'un côté, à l'autre, pour éclairer les hommes de l'équipage, elle aperçut Clément debout près de la voiture, tenant d'une main ferme une voile placée comme un abri du côté le plus exposé à l'invasion des vagues.

— Mon pauvre Clément ! s'écria-t-elle, tout est donc fini ?

— Non, pas tout à fait, malheureusement, répondit Clément ; il nous faut au moins une demi-heure encore avant d'être à terre.

— A terre !... à terre !... Il croit donc que nous y arriverons vivants ? dit mademoiselle Joséphine en cachant sa tête sur l'épaule de Fleurange.

— Oui, oui, répondit-elle en la serrant dans ses bras ; chère Joséphine, il n'y a aucun danger, je vous assure ; croyez-moi, je ne suis chagrine que de vous voir si effrayée.

— Pardonnez-moi, ma petite, j'avais juré que vous n'en sauriez rien...mais...mais cette fois, Gabrielle, vous ne direz pas que nous

ne traversons pas la mer en voiture, poursuivit-elle avec une nouvelle épouvante, à mesure qu'elle sentait davantage le mouvement des vagues.

Fleurange l'embrassa, lui répéta les même paroles rassurantes, et la pauvre vieille fille se tut, et imposa même bientôt silence, à sa terreur par un effort sur elle-même qui était un grand et véritable acte de courage.

— Danger ou non, c'est toujours ainsi que je me suis figuré les grandes tempêtes où l'on périt. Mais, au fait, murmura-t-elle plus bas, Dieu leur commande comme à toutes choses, et il n'arrive que ce qu'il veut.

Sa nature était faible, mais son âme était forte, et la piété, bonne à tout, servit maintenant à la calmer. Elle se mit à prier mentalement et ne dit plus une parole jusqu'à ce qu'ils eussent touché la rive.

XLIX

Mais un danger plus réel attendait nos voyageurs au delà de Memel, d'où ils poursuivirent le lendemain leur route en traîneaux. Le premier de ces traîneaux contenait leur bagage et les précédait de plusieurs heures, annonçant d'avance leur arrivée aux relais de poste. Le second avait à peu près la forme d'un lourd bateau posé sur des patins, surmonté d'un capuchon et couvert d'un épais tablier de fourrures. C'était dans celui-là que Fleurange et sa compagne étaient blotties et presque couchées pour éviter de fendre l'air. Le troisième traîneau, entièrement découvert, était fort léger, et si petit que Clément seul pouvait y trouver place, et devant lui un jeune garçon, fort et vigoureux, mais dont la taille svelte, serrée dans son caftan, était tout à fait en proportion avec le siège qu'il occupait et le véhicule qu'il était chargé de conduire. Clément, dans ce léger équipage, allait comme le vent, tantôt précédant l'autre traîneau en éclaireur, tantôt revenant sur ses pas pour l'accompagner et veiller à sa sûreté.

Le froid avait repris avec intensité, mais seulement depuis quelques heures, et la pluie torrentielle de la veille, succédant à plusieurs jours d'un dégel alarmant dans cette saison, avait causé de grands dégâts sur la route et rendait surtout inquiétant le passage des rivières, lesquelles toutes en cette saison devaient être franchies sur la glace.

Quoiqu'il fût à peine quatre heures, la courte journée était presque écoulée et le jour tombait, lorsque les voyageurs parvinrent à

la rivière qu'il fallait traverser pour atteindre la petite ville de Y. ; rivière rapide et profonde qui, chaque année, au début de l'hiver, charriait longtemps d'épais glaçons flottants et nombreux avant que la surface de ses flots parvint à s'affermir, et qui, aux approches du printemps, était aussi la première à reprendre son cours et à briser l'enveloppe qui retenait ses eaux captives. Il en résultait que cette rivière était presque toujours difficile et fort souvent dangereuse à traverser, et c'était en vue de ce passage, qui ne pouvait s'effectuer qu'en un seul endroit, que le dégel devait inspirer aux voyageurs de justes inquiétudes.

Dès que Clément jeta les yeux sur le fleuve, il lui sembla, en effet, apercevoir quelques indices alarmants ; il comprit surtout qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et son traîneau descendit à l'instant sur la glace. Là, il s'arrêta et fit une rapide question au jeune guide :

— Il faut se hâter de faire passer le traîneau le plus lourd, n'est-ce pas?... Nous après, si nous pouvons.

— Oui, si nous pouvons, dit l'autre.

En un clin d'œil l'ordre fut donné, et le traîneau où se trouvait Fleurange et sa compagne passa rapidement devant le sien. Mais à peine se fut-il éloigné de dix ou douze pieds du rivage, qu'un sinistre craquement se fit entendre. Le cocher effrayé s'arrêta.

Clément répéta l'ordre impérieux de poursuivre sans une seconde d'arrêt. Mais au lieu d'obéir, le cocher, saisi de peur, jeta les rênes, sauta sur la glace, et de là, prenant son élan, il franchit tout l'intervalle qui les séparait du lieu qu'ils venaient de quitter, et il se retrouva à terre.

Cette secousse accéléra le brisement qui venait d'avoir lieu. La glace se fendit en deux, et, du côté qui se trouvait le plus près du rivage, elle se détacha et commença à être entraînée par le courant. L'eau rapide devint visible entre la terre et la partie encore solide du fleuve où étaient demeurés les voyageurs.

Dans ce danger formidable et soudain, il fallait que la pensée fût prompte comme l'éclair, et la parole aussi prompte que la pensée.

— Descendez, Gabrielle ! dit Clément avec autorité.

La jeune fille sauta à l'instant hors du traîneau.

Clément enleva mademoiselle Joséphine dans ses bras et la plaça près de lui.

— Montez dans mon traîneau, Gabrielle, dit-il en parlant avec calme, quoique très-vite. Partez ! Dès que vous serez en sûreté, ce traîneau reviendra prendre votre compagne. Nous avons le temps, mais il ne faut pas hésiter une minute.

—Je n'hésite pas, dit Fleurange. Seulement, c'est moi qui reste ; c'est elle qu'il faut sauver d'abord !

Clément frémit. Mais ce n'était pas le moment de contester. Il comprit d'ailleurs au son de voix de Fleurange que sa décision était irrévocable, et il céda sans dire un mot de plus. Il plaça la pauvre Joséphine, hors d'état de comprendre ce qui se passait, dans le léger traîneau, donna un ordre, obéi à l'instant, et le traîneau s'éloigna. Le son des clochettes suspendues à la tête des chevaux s'entendit pendant quelques instants, puis s'évanouit. La jeune fille et Clément demeurèrent seuls.

Il faisait nuit presque close. Non loin en arrière se continuait le brisement graduel de la glace sous le poids du lourd traîneau demeuré près du lieu où s'était faite la première crevasse. Bientôt le même bruit sinistre se renouvela, et la glace se fendit une seconde fois. L'immense glaçon détaché s'ébranla ; puis, comme le premier, descendit lentement le fleuve, entraînant cette fois le traîneau avec lui. L'espace envahi par l'eau s'élargit et devint effrayant.

Clément regarda devant lui, pour voir s'il pourrait, en portant Fleurange dans ses bras, tenter de traverser à pied le large intervalle qui les séparait du côté opposé. Mais l'obscurité rendait impossible de reconnaître la trace du seul sentier à suivre ; hors de là, la mort était inévitable, et ils perdraient d'ailleurs ainsi la seule véritable chance de salut ; celle d'attendre le retour du traîneau. Et cependant, demeurer où ils étaient deviendrait bientôt impossible. Tout s'ébranlait déjà autour d'eux. A peine quelques instants, en effet, s'étaient-ils écoulés, lorsqu'un craquement se fit entendre. La glace, cette fois, se fendit devant eux, et le fragment sur lequel ils se trouvaient devint une sorte d'île flottante.

Clément, d'un coup d'œil, vit le seul parti à prendre, et n'hésita pas : il passa son bras autour de la taille de Fleurange et la souleva de terre ; puis, aidé par la vague lueur que répandait la neige, il franchit d'un bond hardi et vigoureux la large crevasse qui venait de s'ouvrir.

Ils se retrouvèrent ainsi sur la partie du fleuve dont la surface était encore solide, mais qui pouvait leur dire pour combien de temps ils y seraient en sûreté ? qui pouvait deviner si le traîneau parviendrait à revenir jusque-là, s'il n'était pas englouti dans cette obscurité que leurs yeux ne pouvaient pénétrer, et où peut-être la glace était ébranlée et brisée comme autour d'eux ! Autrement ne serait-il pas déjà de retour ?

Ces pensées, longues à écrire, se pressaient dans l'esprit de Clément, et Fleurange, silencieuse et intrépide, ne mesurait pas

moins clairement que lui l'étendue du danger. Elle pria tout bas en inclinant la tête.

Ainsi appuyée sur lui, ses cheveux effleurant le visage de Clément, elle aurait pu entendre le battement agité de son cœur et sentir trembler le bras qui la soutenait et la main qui pressait la sienne. Mais il ne disait pas une parole, et ce qui se passait en lui était étrange : une volonté de la sauver qui doublait ses facultés, ses forces et son courage, et en même temps un transport dont il n'était pas le maître, en songeant qu'elle était là, seule avec lui, qu'ils allaient mourir ensemble, et que le terme détesté de son voyage, elle ne l'atteindrait jamais !

Mais ce moment d'égoïsme passionné et désespéré fut court. Sa pensée revint à elle, à elle seule. La sauver ! la sauver à tout prix ! Mais comment ? Il lui semblait que près d'une heure était écoulée. Il était désormais inutile d'espérer le retour du traîneau... Il croyait sentir sous leurs pieds un nouveau tressaillement de la glace... Il regarda en arrière l'eau sombre. S'y jetterait-il avec elle ? tenterait-il de regagner ainsi la rive, maintenant invisible, qu'ils avaient quittée ?... Il hésita un moment. Mais non ; ce serait l'exposer à une mort certaine, et plus prompte que celle qui les menaçaient maintenant. Il valait mieux rester où ils étaient, et supporter jusqu'au bout cette attente mortelle.

Ils demeurèrent donc immobiles, et cette agonie muette se prolongea de longues minutes encore.

Malgré tout son courage, les forces de la jeune fille commençaient à défaillir. Sa vue se troublait, elle entendait un étrange bourdonnement dans ses oreilles. Enfin sa tête se renversa sur l'épaule de son cousin.

— Oh ! je meurs ! murmura-t-elle... Clément, que Dieu vous ramène à votre mère !

En ce moment d'angoisse suprême, Clément leva les yeux au ciel, et la prière que la tendresse et le désespoir firent jaillir de son cœur fut ardente et pure comme la foi de son enfance... Il lui sembla qu'elle était entendue. Oui, presque au même instant... se trompait-il ? De loin, de si loin, que c'était un son à peine saisissable, il crut entendre le bruit des clochettes. Il écouta sans respirer... O bonté divine, est-ce vrai ?... Oui, oui, il n'y a plus de doute. Le son devient plus distinct. Il approche. C'est bien le traîneau !... Il avance rapidement, il arrive, il s'arrête, il est là !

— O mon Dieu, soyez béni ! elle est sauvée !

Mais lorsque ce cri de Clément retentit, Fleurange vaincue par l'angoisse et la terreur, venait de perdre connaissance dans ses bras.

Il l'enleva, sans qu'elle comprit ce qui se passait, et, avec la promptitude de l'éclair, il la plaça dans le traîneau, et tandis qu'elle reprenait à moitié ses sens, il la serra encore une fois sur son cœur avec une tendresse non réprimée, et il lui dit :

— Adieu, ma Gabrielle ! Ne me plains pas de mourir ici. Dieu est bon, il m'épargne la douleur de vivre sans toi.

Et il ajouta plus bas :

— Gabrielle, je t'ai aimée plus que tout au monde ! Je te le dis enfin, parce que je meurs.

Puis il fit un pas en arrière, et d'une voix ferme il donna au jeune guide, l'ordre de partir.

Ses premières paroles n'avaient été entendues de Fleurange que confusément, et comme en rêve ; mais cet ordre clair et précis, elle l'entendit, le comprit, et il la ramena brusquement à elle-même.

— Partir ! s'écria-t-elle, partir sans vous ! Que voulez-vous dire ?

— Il le faut ; dit Clément. Ce traîneau ne peut contenir que vous et celui qui le guide. Un poids plus lourd serait d'ailleurs un danger. Partez sans un instant de retard.

— Jamais ! dit Fleurange résolument. Clément, nous périrons tous les trois à cette place, plutôt que de vous y laisser !

— *Il le faut !* répéta Clément avec force. Partez, vous dis-je ! Ce traîneau reviendra, et je vous suivrai.

— Un troisième trajet est impossible, dit le jeune conducteur.

Clément le savait. Il ne répondit qu'en renouvelant impérieusement l'ordre de partir.

Mais Fleurange, non moins décidée que lui, se leva et arrêta la main qui tenait les rênes.

Tout d'un coup le jeune cocher sauta à bas du siège.

— Savez-vous conduire ? dit-il à Clément.

— Oui.

— Eh bien, moi, je sais nager. Tenez, mettez-vous là vite. Gardez-moi cela, continua-t-il en se dépouillant à la hâte de son caftan et le jetant sur le traîneau. Soyez tranquille, je le retrouverai demain. Je sais mon chemin, et la rivière me connaît !

Et, sans hésiter, il s'élança dans l'onde obscure du fleuve, tandis que Clément sautait à sa place sur le siège du traîneau.

Avec une hardiesse qui en pareil cas est le salut, il fouetta les chevaux et leur fit prendre le grand galop. Ils traversèrent ainsi avec une rapidité vertigineuse l'espace, considérable encore, qui les séparait de l'autre rive. La glace ébranlée par les deux trajets précédents craquait et se brisait sous les pieds des chevaux. Ralen-

tir un seul instant leur course, c'eût été la certitude de disparaître engloutis dans le fleuve ; mais le traîneau volait plutôt qu'il ne touchait la glace, et la main qui le guidait était sûre.

En moins d'une demi-heure le terme fut atteint et Fleurange, pâle, épuisée, transie, tombait dans les bras de sa chère compagne !

Mademoiselle Joséphine les attendait paisiblement dans une salle chaude et bien éclairée de la maison de poste, où elle avait fait préparer le souper ; mais Fleurange n'était en état ni de parler ni de manger. Sa compagne dut se convaincre qu'il lui fallait du repos, nécessairement et sans retard. Elle l'obligea néanmoins, avant de s'endormir, à recevoir de sa main une préparation de vin sucré et chauffé, et vint ensuite retrouver Clément dans la salle où il était demeuré. Ce fut alors et seulement alors, qu'elle apprit le danger auquel ils avaient échappé, et celui qu'elle avait couru elle-même.

Depuis leur traversée de la veille, mademoiselle Joséphine avait pris la résolution de ne plus jamais se montrer étonnée des incidents de cet étrange voyage, quels qu'ils pussent être, et elle fût désormais montée en ballon, tout comme en traîneau, sans sourciller et sur la plus simple injonction de Clément, qui lui semblait de plus en plus mériter une confiance sans bornes.

Peut-être, à la fin de cette terrible journée, Clément ne se rendit-il pas tout à fait à lui-même ce consolant témoignage. Il se rappelait ce qu'il avait osé dire sous la pression du danger qu'ils venaient de courir, et il se demandait avec anxiété si elles les avaient entendues et comprises, ces paroles sorties de son cœur au moment où la mort lui semblait si voisine. Avait-elle recouvré ses sens lorsqu'il lui adressait ce dernier adieu ? Il n'aurait pu le dire, et dans ce doute il attendit le lendemain avec inquiétude.

Il fut rassuré en retrouvant sa cousine calme et simple comme de coutume. Il était évident qu'elle n'avait point compris ni probablement entendu ses paroles, ou bien que la violente émotion qu'il n'avait pu maîtriser avait trouvé dans l'extrémité de leur commun danger une explication naturelle et suffisante.

Il fallut à la jeune fille un jour tout entier de repos pour recouvrer ses forces épuisées. Mais, après cette dernière étape, ils se remirent en route, pour ne plus s'arrêter jusqu'au terme de leur voyage.

MME. CRAVEN.

(A continuer.)

CONFÉRENCES AMÉRICAINES

ABRAHAM LINCOLN

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 14 MARS 1869 A LA RÉUNION PUBLIQUE
DU THÉÂTRE IMPÉRIALE, PRÉSIDÉ PAR M. LABOULAYE.

(Suite et fin.)

Mesdames, Messieurs,

A côté, Messieurs, de cette puissance dévastatrice du mal, ah ! laissez-moi admirer avec vous la puissance réparatrice du bien. A côté de l'injustice, si grand que soit son triomphe, si universelle que soit sa puissance, il y a toujours une petite place, n'est-ce pas ? pour la justice ! Elle se cache obscurément dans la poitrine de quelques citoyens obstinés, ridicules d'abord, désagréables, trouble-fêtes, dont on ne veut pas, dont on médit, dont on calomnie les intentions. Il y eut, aux Etats-Unis, des fous qui se faisaient prendre, mettre en prison, pour cette idée fixe ; ils étaient petits, ridicules, impuissants, isolés. Et puis, il se trouva qu'un beau jour l'idée de ces fous, l'idée du pauvre imprimeur, mon ami, M. Lloyd Garrison, fut épousée par quelques consciences généreuses, par un homme évangélique comme Channing, qui la revêtit de toute la

magie de sa splendide et pure éloquence. Cette idée, elle passa sur la harpe d'un poète, d'un Longfellow, qui en tira des sons harmonieux pour honorer, pour embellir et ennoblir ces créatures que l'on méprisait. Puis, tout d'un coup, sous la main délicate d'une femme, elle prend la forme pathétique du roman. Madame Beecher-Stowe dit ce que son cœur a senti, ce que ses yeux ont vu, et ce roman fait non-seulement le tour de son pays, il fait le tour du monde, il vient remuer et susciter au loin cette opinion européenne qui sera le témoin du duel dont parlait tout à l'heure M. Laboulaye, lequel a sa part aussi dans le grand ouvrage qui se prépare. Puis, quelques jurisconsultes, touchés lentement, mais touchés enfin parce que leur conscience est voisine de leur cœur, un Summer, un Seward, un Chase, arrivent à se demander si ce mal, que tant d'âmes généreuses ressentent, que tant de poètes maudissent dans leurs vers mélodieux, si ce mal, on ne pourrait pas petit à petit l'attaquer, le miner, le combattre, le chasser de la loi publique !

Messieurs, je disais tout à l'heure que c'était là une admirable histoire, la page d'honneur (ce mot est de M Pelletan) de l'histoire du dix-neuvième siècle. Que nous disent donc les poètes et les peintres des orages de la nature, de la lutte des éléments, du choc des armées ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui mérite davantage les efforts de l'éloquence, les séductions de la poésie, la magie de la parole, sous toutes ses formes, que ce combat merveilleux entre ce petit mal qui grandit et domine un instant comme le feu, et ce petit bien qui résiste, s'élève et devient une rosée bienfaisante jusqu'à ce qu'enfin, malgré mille indignités, malgré mille grossièretés, parce que la lutte se passe sur la terre, mais aussi grâce à mille efforts généreux, la bataille se décide, et l'on jouit d'un spectacle, bien rare, bien consolant sur la terre, on goûte avec ivresse la satisfaction de voir qu'une fois le droit a triomphé, et que la victoire a été du côté de la bonne cause, défendue par d'honnêtes gens et servie par d'honnêtes moyens ?

Il me reste à vous dire, en peu de mots, la part que prit Abraham Lincoln dans cette grande lutte de l'histoire du dix-neuvième siècle. Cette part, soit au congrès, soit dans les assemblées populaires, fut si grande, si puissante et en même temps si modérée (car, je vous le rappelle, il avait toujours, d'un côté, le livre qui lui apprenait à détester l'esclavage, mais, de l'autre, il avait le livre qui lui apprenait à respecter et à suivre pas à pas les lois) ; cette part, dis-je, fut si grande, si puissante, si moderne à la fois, que, lorsqu'une grande réunion, une grande convention, comme on dit aux États-Unis, s'assembla en 1860, à Chicago, pour l'élection d'un président, il fut

proposé comme candidat. Il y avait six candidats, tous plus connus que lui, et surtout le célèbre Seward, dont le nom est attaché au sien, et qui mérite de partager sa gloire ; ils furent ballottés dans la convention de Chicago, une de ces villes dont on connaît à peine le nom lorsqu'elles sont déjà grandes comme une capitale ; et, dans cette convention, on arriva, après une séance qui n'en finissait pas (comme celle-ci, je le crains bien) à ballotter le nom de Lincoln six ou sept fois.

A l'avant-dernier ballottage, un de ses amis lui écrivit par le télégraphe, car il était alors tranquillement dans sa petite maison, à Springfield : " Vous serez nommé, si vous promettez d'accorder les places d'avocat général et de directeur général des postes à tel ou tel." Lincoln répondit aussitôt par cette dépêche : " Je n'accepte aucun marché et je refuse absolument." Le soir, une autre dépêche lui apprit qu'il était président de la République ; on vint lui dire cela dans sa petite maison, et ce fut bientôt un tumulte extraordinaire à sa porte ; la nouvelle s'était répandue, et personne n'y voulait croire.

Il y avait surtout, dans les groupes, un gros Anglais établi à Springfield, qui criait tant qu'il pouvait : " C'est impossible ; comment voulez-vous qu'on nomme Président de la République des Etats-Unis un homme que j'ai vu ce matin aller chercher, dans un papier, pour dix sous de beefsteak et l'emporter pour son déjeuner ? "

C'était bien lui cependant, c'était Abraham Lincoln qu'on avait choisi comme Président des Etats-Unis, et deux jours après, une députation, ayant à sa tête le gouverneur de l'Etat, vint lui annoncer cette grande nouvelle. Il la reçut avec autant d'embarras que de tristesse, car il savait bien à quoi il s'engageait, et il n'avait pas grande confiance en lui-même ; mais il la reçut avec une simplicité véritablement touchante. Il alla ouvrir lui-même sa porte ; et puis, quand on lui eut annoncé qu'il était président des Etats-Unis, jugeant qu'il ne pouvait pas recevoir une si grande nouvelle sans prier ceux qui la lui apprenait de se rafraîchir un peu avec lui, il appella sa servante, fit apporter des verres, et il dit aux membres de la députation : " Je vous demande pardon, mais je n'ai pas d'autre breuvage que de la bière, la pure bière du père Adam, c'est-à-dire un verre d'eau." Puis il les fit boire et trinquer.

Après cette acceptation si simple, Lincoln passa deux ou trois mois dans sa petite maison, parce que la convention, qui avait eu lieu au mois de juin, devait être suivie de l'élection régulière au mois de novembre et de l'installation au mois de mars. Pendant ces quelques mois, il fut étonné de voir arriver, dans cette petite

maison, un nombre extraordinaire d'amis qu'il ne se connaissait pas du tout, et il se prit un jour à dire à sa femme : " Je suis très-surpris ; je reçois maintenant le sixième de la nation, qui voudrait vivre aux dépens des autres cinq-sixièmes ; mais je ne veux pas du tout entendre ces solliciteurs ; on ne saura qui je veux choisir pour mes fonctionnaires que quand je serai installé à la Maison Blanche."

Laissez-moi, Messieurs, passer sous silence ces mois où il dit adieu à son humble retraite, et permettez-moi de vous lire, ce n'est pas long, le discours que fit Lincoln aux habitants de Springfield lorsqu'il partit pour la ville de Washington, et prit congé de ses concitoyens. C'était le 11 février 1861 ; il se séparait de ces bons habitants de la petite ville où il avait passé sa vie presque entière, et voici dans quels termes, à la fois touchants et solennels, cet honnête grand homme disait adieu à ceux qui avaient été si longtemps les témoins de ses obscurs et courageux efforts.

" Mes amis, personne ne peut sentir quel degré de tristesse j'éprouve en me séparant de vous. Je dois à ce peuple tout ce que je suis. J'ai vécu ici plus d'un quart de siècle. Ici sont nés mes enfants, ici l'un d'eux est enterré. Je ne sais si je vous reverrai jamais. Le devoir qui pèse sur moi est le plus lourd qui ait pesé sur les épaules d'aucun homme depuis les jours de Washington. Il n'aurait jamais réussi sans l'aide de la Providence à laquelle il eut toujours confiance. Je sens que je ne puis réussir à mon tour sans la force qui le soutenait, et dans le même Dieu je place mon espérance. Vous, mes amis, priez-le de m'aider. Sans lui pas de succès ; avec lui, pas de revers. Je vous envoie à tous les adieux d'un cœur qui vous aime."

La série de discours qu'Abraham Lincoln prononça, entre Springfield et Washington, a été conservée¹. Je ne compte pas vous les lire tous, il s'en faut ; je ne puis cependant résister au désir de vous citer quelques mots des discours qu'il prononça à Trenton, puis à Philadelphie.

A Trenton, dans l'Etat de New-Jersey, on le vit tout d'un coup tirer de sa poche un petit livre bien usé qui était cette même *Vie de Washington* qu'il avait lu avec tant d'assiduité dans sa jeunesse, et il dit ces paroles : " Messieurs, je ne puis passer dans votre Etat sans me rappeler les grands combats qui s'y sont livrés. J'ai appris à aimer mon pays dans ce petit livre, et, quand je lisais les récits des luttes que nos pères ont soutenues pour l'indépendance, je sen-

¹ *The martyr's monument*, précieuse collection due à l'initiative de M. Francis Lieber.

tais bien que ces gens-là se battaient pour quelque chose d'extraordinaire.....”

Arrivé à Philadelphie, il fut introduit dans la salle même où avait été proclamée l'indépendance. On lui demanda de lever, au moyen d'une corde, le drapeau qui était au-dessus de l'édifice ; et là, avec simplicité, mais avec un accent attendri, il prononça ces simples paroles : “ Mes amis, vous me priez de lever le drapeau sur cet édifice où a été prononcée la déclaration de l'indépendance. C'est bien une image de ce que je suis. Ce n'est pas moi qui ai fait ce drapeau, ce n'est pas moi qui ai fait la machine pour le lever, ce n'est pas même moi qui ai fait la corde pour le tirer ; je n'ai été qu'un instrument, je n'ai fait que prêter mon bras : c'est la nation qui a fait tout le reste.” Puis, prenant un ton plus ému, il dit : “ Je me suis souvent demandé, en relisant notre constitution, qu'est-ce qui lui avait valu cette faveur d'être à la fois la plus jeune et la plus ancienne des constitutions qui soient au monde. Et je me suis répondu : C'est que, dans cette constitution, ses immortels auteurs ont écrit le principe admirable de la liberté pour tous et, qu'en le faisant, ils ont prophétisé non-seulement l'avenir de leur pays, mais l'avenir du monde entier. Ils ont annoncé qu'un jour viendra où le poids qui pèse sur les épaules de tout homme venant en ce monde sera allégé, et c'est parce qu'ils ont mis ce principe dans leur constitution que cette constitution a duré. Pour moi, je ne sais pas ce qu'elle deviendra dans l'avenir ; mais, avant de me faire renoncer à ces principes, *on m'assassinera sur la place.*”

Ces paroles ne faisaient pas seulement allusion à un pressentiment qui, depuis qu'il avait été nommé président, agitait l'âme de Lincoln ; elles faisaient allusion à un complot qui, pendant son voyage, avait été ourdi contre sa vie, complot tellement menaçant, qu'il lui fallut prendre un chemin détourné et aller par Baltimore à Washington, où il arriva sans être attendu, pour éviter les misérables qui l'attendaient sur la route.

Messieurs, il était installé le 4 mars 1861 à Washington ; il avait été nommé régulièrement le 6 novembre 1860, et le 10 novembre, à Charleston, la séparation de la Caroline du Sud avait été proclamée. Il prononça son premier message d'inauguration au mois d'avril 1861, et quelques jours après, le fort Sumter était bombardé et la guerre civile éclatait ; en sorte que cet honnête Président, en quittant son habit d'avocat, se trouvait tout d'un coup en face d'une guerre civile qui dura quatre années, prit des proportions gigantesques, et coûta aux Etats-Unis plus de dix milliards avec un million d'hommes !

Vous me permettrez, Messieurs, de ne pas vous raconter cette

guerre ; je ne le puis pas et je ne le veux pas ; je ne le puis pas, parce qu'évidemment il faudrait entrer dans des détails que l'imagination ne peut se représenter, qu'il faudrait avoir une carte du pays, citer des noms que je ne pourrais prononcer ni vous faire retenir, et puis, j'ai une autre raison !

Je ne suis pas plus insensible qu'un autre à la gloire militaire, surtout quand elle est celle de mon pays. Quand j'entends raconter nos grandes guerres avec la merveilleuse facilité de ce grand esprit, notre historien national, dont j'aime à faire retenir ici le nom illustre, quand je lis les pages de M. Thiers, je me sens pris, moi aussi, de l'ardeur de la gloire des combats ; il me semble qu'il n'y a pas de plus beau spectacle au monde que celui de tous ces jeunes gens armés à la fois, enthousiastes et disciplinés, qui vont jouer leur vie pour l'honneur du drapeau de la patrie. Mais, Messieurs, avez-vous quelquefois parcouru un champ de bataille, ayant à la main un de ces livres consacrés aux récits des grandes guerres ? Vous ouvrez le livre, vous tournez la page, vous croyez que votre imagination va reproduire sur le terrain ces luttes ardentes, enflammées, vous croyez que vous allez contempler le choc des vivants. Ah ! que vous êtes bien vite détrompés ! le livre vous tombe des mains ; ce que vous rencontrez, ce sont quelques ossements blanchis, des cendres et des débris, et alors, Messieurs, de tous les brios d'herbe qui poussent sur cette tombe immense qui s'appelle un champ de victoire, il semble qu'il sorte des voix ! Ce sont les voix de ceux qui sont morts, et les voix de ceux qui sont morts nous disent : Vous qui vivez, vous qui jouissez de la lumière qui nous a été ravie, apprenez ce que coûte la discorde, et sachez le prix de la paix ! Ces voix, si vous savez leur prêter l'oreille de votre cœur, elles vous tiennent encore un autre langage. Après la victoire, et surtout en Amérique, surtout après une guerre civile, les cendres des vainqueurs et des vaincus sont mêlées, on ne peut plus les distinguer, il y a donc eu des morts des deux côtés, et, par conséquent, il y a eu des deux côtés de l'honneur, de la valeur, de la sincérité, du patriotisme, de la bonne foi, du sang répandu. Ne distinguez plus dans la vie ceux qui ne peuvent plus être distingués dans la mort, et, sur les champs de bataille, en même temps que vous apprenez à parler de la paix, apprenez à parler de la concorde et de la réconciliation !

Passons donc sous silence le récit de cette guerre, et demandons-nous simplement et brièvement ce que faisait, pendant la période des batailles, l'honnête Lincoln à Washington, dans cette Maison blanche qui est le palais du souverain, maison bien simple où tout le monde est admis.

Lincoln avait à y mener à la fois une vie politique et une vie publique ; il avait à conduire son pays dans les hasards d'une guerre qui devenait formidable, et il avait aussi à représenter le peuple dans les devoirs quotidiens de la fonction de président.

Vous savez qu'il est d'usage aux Etats-Unis que tous ceux qui veulent entrer chez le Président y entrent sans audience deux jours par semaine. Il y a une expression pour cela ; on est admis, passez-moi l'expression, mais elle est populaire aux Etats-Unis, à *pomper la main* du Président, et tous ceux qui veulent viennent *pomper*.

Lincoln, dès le commencement de sa présidence, se soumit avec plus de cordialité qu'aucun de ses prédécesseurs à cet usage singulier. Un jour, il avait à sa table un major de l'armée qui lui dit : " Vous êtes bien bon de recevoir tout ce monde ; à l'armée, le général en chef fait recevoir ses visiteurs par ses aides de camp, et ce n'est que pour les affaires importantes qu'il donne audience." — Lincoln répondit : " Il est possible que les choses se passent de la sorte dans vos camps, mais c'est ainsi que dans la vie civile, au lieu d'être le représentant du peuple, on devient un personnage officiel qui ne sait plus rien que d'officiel. Pour moi, sans doute, les réceptions me font perdre bien du temps, mais cependant, en me mettant ainsi en contact avec tous, je respire le même air que le peuple qui m'entoure, il m'est plus facile de me souvenir que j'en suis sorti et que dans deux ou trois années je dois y rentrer ; j'appelle cela *mon bain d'opinion publique*."

Ceux qu'il recevait ainsi pouvaient se classer en plusieurs catégories.

Il y avait d'abord les inutiles ; ceux-là, je n'en parle pas, il est probable que c'était le plus grand nombre. Il y avait ensuite les pauvres et les souffrants, auxquels il donnait les plus longues audiences, surtout quand c'était des blessés militaires. Puis il y avait les mécontents qui blâmaient ses actes et voulaient que d'autres mesures fussent prises. Avec ceux là, il s'en tirait, grâce à son imperturbable bonne humeur, en leur racontant des histoires, dont vous me permettrez de redire quelques-unes, afin d'*égayer* ce que cette causerie a d'un peu sévère.

Un jour, on vient lui dire qu'il fallait destituer le général Grant, qui est maintenant l'illustre et populaire Président des Etats-Unis. C'était à la suite de nombreuses défaites des armées du Nord, car vous savez que ces armées ont commencé par être souvent battues. Grant, avec Sherman, avait été l'un des premiers généraux du Nord victorieux ; on vint lui demander de le destituer. " Pour quoi ? demanda-t-il. — C'est parce que, lui dit-on, il boit trop de

wiskey” ; à quoi Lincoln répondit simplement : “ Ah ! il boit trop de whiskey ; pouvez-vous me dire où il se le procure ? parce que j’aimerais assez à en envoyer un baril aux autres généraux.”

Une autre fois, on lui dit : “ Voilà bien des défaites, elle est bien dure cette guerre, on entend encore le canon qui tonne de tel côté.—Tant mieux ! s’écria-t-il. — Quoi ! il y a déjà tant de sang versé et vous dites *tant mieux !* en apprenant que le canon se fait entendre ! Oh ! dit-il, je me rappelle qu’il y avait dans mon voisinage à Springfield une brave femme qui avait beaucoup d’enfants, ils étaient toujours dans la rue et elle ne savait ce qu’ils faisaient, et quand elle en entendait un qui criait, elle disait : “ Ah ! au moins, je suis sûre qu’il y en a un encore en vie.”

A côté des mécontents, il y avait les pressés qui lui disaient : “ Allez donc plus vite, émancipez tout de suite les esclaves, provoquez les étrangers. A ceux-là, il répondait : “ Vous voulez que j’émancipe les esclaves, mais je suis avant tout chargé de sauver l’Union ; j’aime mieux sacrifier une jambe et sauver le corps, et quant aux esclaves, j’y viendrai. Lorsque j’étais dans la forêt, je savais bien qu’il y avait des torrents, mais je ne me suis jamais demandé comment je les traverserais avant d’être arrivé au bord.” Une autre fois il disait : “ Quand Blondin passe sur la corde roide la cataracte du Niagara, vous ne dites pas : Blondin se tient trop à gauche ou trop à droite, il a mal fait l’essai de sa gravité, Blondin n’est pas bien habile, Blondin n’est pas joli garçon ; vous retenez votre haleine, vous faites des vœux pour qu’il arrive de l’autre côté. Eh bien, je suis comme Blondin, je traverse sur un fil une épouvantable cataracte ; je vous prie, retenez votre haleine et faites des vœux pour que j’arrive de l’autre côté.”

Mais il y en avait d’autres, Messieurs, qui n’étaient ni les pressés ni les mécontents ; c’étaient les lâches ou les faibles, qui auraient voulu des compromis. On vint lui demander un jour de traiter avec les séparatistes, et il répondit encore par une petite histoire : “ J’ai connu, dit-il, un charpentier, dans ma jeunesse, qui se vantait de faire des ponts sur tous les torrents. Un jour, pour se moquer de lui, on lui dit : est-ce que vous feriez bien un pont entre la terre et l’enfer ? Il répondit : Oui, je bâtirais très-bien un pont entre la terre et l’enfer, seulement je crois que de l’autre côté il n’y a pas de point d’appui ; vous me demandez de faire un pont entre les Etats-Unis et les confédérés ; seulement, je crois que de l’autre côté il n’y a pas de point d’appui.”

Comme on insistait en racontant que Charles I^{er} avait traité avec son parlement, il répondit à celui qui avait présenté cet exemple historique : “ Je n’entends rien à l’histoire, demandez à mon

secrétaire d'Etat; cependant, je crois bien me rappeler que Charles I^{er} y a perdu la tête."

Gai, familier en face du public, cet homme vraiment extraordinaire se retrouvait soucieux et grave en face des devoirs de sa haute fonction. Il travaillait le jour et la nuit. Son premier soin avait été de choisir pour ministre ses concurrents eux-mêmes, et les hommes les plus considérés de l'Union, l'illustre Seward, le savant Chase, l'énergique Stanton. Sans être ni guerrier, ni financier, ni orateur, ni diplomate, il organisait l'armée et lui donnait des chefs comme MacClellan, Meade, Sheridan, Sherman, Grant; il obtenait du pays des sacrifices immenses; il inspirait et imposait confiance au congrès; il tenait tête avec dignité au mauvais vouloir des puissances étrangères; enfin il communiquait avec le pays et avec l'opinion universelle par des *Messages* toujours pleins de force, de franchise et souvent d'éloquence.

Ses biographes nous ont appris à quelle époque il était devenu éloquent; il devait ce don surtout à Shakespeare, pour lequel il avait, à la fin de sa vie, une admiration passionnée. C'était, avec sa mère, la Bible, Washington et Blakstone, son cinquième instituteur. Il savait par cœur et il récitait souvent avec âme des scènes entières de *Macbeth* ou d'*Hamlet*. Nous savons aussi qu'il murmurait, en pleurant, des vers mélancoliques, lorsque son cœur était déchiré, comme il le fut au début de la guerre, par la mort du colonel Ellsworth, son ami, par la nouvelle de tant de désastres successifs, mais surtout par la perte d'un de ses trois fils, William.

Frappé de ces malheurs, cet homme sensible et chrétien les avait regardés en silence comme des châtiments d'en haut, et il avait fait vœu, si la fortune revenait à ses armes, et si les nécessités de la guerre lui conféraient un pouvoir dictatorial, de prononcer l'émancipation des esclaves. C'est en 1862 que le moment lui parut enfin venu et qu'il rédigea lui-même la proclamation d'émancipation. C'est le 22 septembre qu'elle fut publiée, et ce fut seulement le 1^{er} janvier 1863 qu'elle fut suivie d'une proclamation définitive. Je ne vous raconterai pas en détail l'histoire de cette proclamation immortelle, qui place à jamais Lincoln au rang des plus grands bienfaiteurs des hommes. J'aime seulement à penser avec vous à la joie qui dut inonder ce cœur abreuvé de tant d'amertumes! Quel souffle d'air pur et frais sur ce front penché et baigné de sueur? Dites-moi, y a-t-il dans les longues années de l'histoire, dans les jours sans nombre de la vie des hommes sur la terre, quelque chose d'aussi beau que cette minute, cette seconde sacrée, où ce fils d'ouvrier, cet honnête homme, nourri de la vie de Washington et de la Bible, ce chrétien, put mettre son simple nom au bas d'une

page qui émancipait tout d'un coup quatre millions de créatures humaines ! Non, je ne crois pas qu'aucun triomphateur, aucun conquérant, aucun fondateur d'empire ait eu dans sa vie un acte et un moment comparables à l'acte et au moment qui porteront jusqu'à la postérité la plus reculée le nom d'Abraham Lincoln, le libérateur des esclaves !

Voici, Messieurs, par quels termes véritablement éloquentes se termine cette page d'honneur du dix-neuvième siècle.

“ J'ordonne et je déclare que toutes les personnes tenues comme esclaves, dans les Etats, sont et seront désormais *libres*, et que le gouvernement, l'armée, la marine, feront reconnaître et maintenir leur liberté.

“ Sur cet acte, regardé sincèrement comme un acte de justice, autorisé, en cas de nécessité militaire, par la Constitution, j'invoque la faveur de Dieu et l'opinion du monde !

“ Donné à Washington, le premier jour de janvier, la 1863^e année du Seigneur et la 87^e année de l'indépendance.

“ ABRAHAM LINCOLN.

“ WILLIAM SEWARD.”

Ni la faveur de Dieu, ni l'opinion du monde ne lui manquèrent, car l'année 1864 fut une année de triomphe, et l'année 1865 vit à la fin la réélection sans conteste du président Lincoln, la prise de Richmond par Grant, la capitulation si honorable du général Lee, et celle non moins honorable et non moins courtoise du général Johnson devant Sherman.

C'est le 4 mars 1865 que Lincoln fut réinstallé président des Etats-Unis. C'est le 5 avril que Richmond fut pris. Il s'y rendit le 7, et il y fit une entrée admirable, aux acclamations de son armée victorieuse et des pauvres noirs affranchis, qui baisaient la trace de ses pas. C'est le 14 avril qu'il devait mourir martyr sous les coups d'un assassin !

Il ne me reste plus pour achever cette vie mémorable et déposer dans votre souvenir quelque chose de l'enthousiasme qui m'anime en présence de cette grande mémoire, il ne me reste plus, pour vous la faire nettement apprécier et mesurer à sa véritable grandeur, qu'à vous faire entendre les paroles que cet homme, qui n'était pas un lettré, qui n'était pas un maître dans l'art d'écrire, ni un grand génie, adressait à son pays dans son dernier message d'inauguration du mois de mars 1863 :

“ Concitoyens,

“ Au moment de prêter pour la seconde fois le serment pour la présidence, j'ai moins à vous dire que la première fois. Alors un exposé détaillé de la conduite à tenir était nécessaire. Maintenant, après quatre années pendant lesquelles l'opinion publique a été consultée à chaque point, à chaque phase du grand conflit qui absorbe encore l'attention et occupe l'énergie de la nation, peu de choses nouvelles peuvent vous être dites.

“ Les progrès de nos armes, dont tout dépend principalement, sont aussi bien connus de la nation que de moi-même, et j'en ai la confiance, il sont de nature à nous satisfaire et à nous encourager. Avec une pleine espérance dans l'avenir, je ne puis cependant aventurer aucune prédiction.

“ A la même date, il y a quatre ans, tous les esprits inquiets s'attendaient à une guerre civile imminente. Tous la redoutaient; tous cherchaient à l'éviter. Pendant que je vous adressais, à cette place, mon discours d'inauguration, dévoués ensemble à sauver l'Union sans guerre, des agents parcouraient la ville, cherchant à détruire l'Union par la guerre, à la dissoudre et à la diviser. Les deux partis maudissaient la guerre; mais l'un aimait mieux faire la guerre que de laisser vivre la nation, l'autre que la laisser périr, et la guerre éclata.

“ Un huitième de la population se composait d'esclaves de couleur cantonnés au sud de l'Union. Ces esclaves étaient un intérêt particulier et puissant. *Tout le monde savait qu'ils étaient, en réalité, la cause de la guerre.* Fortifier, étendre, perpétuer cette institution était l'objet qui poussait les insurgés à rompre l'Union par les armes, tandis que le gouvernement réclamait seulement le droit de la limiter sur le territoire national.

“ Aucun des partis ne supposait que la guerre dût atteindre de telles proportions ou une si longue durée. Aucun ne supposait que la cause du conflit cesserait avec ce conflit ou même avant. Chacun s'attendait à un triomphe plus aisé, à un résultat moins fondamental, moins surprenant.

“ Des deux côtés, nous lisons la même Bible, nous prions le même Dieu, et chacun l'invoque contre son adversaire. *Il peut sembler étrange que des hommes osent invoquer le Dieu juste, en mangeant du pain à la sueur du front d'autres hommes; mais ne les jugeons pas, pour ne pas être jugés.* Les prières des deux partis ne pouvaient pas être exaucées à la fois. Aucune ne l'a été pleinement. Le Tout-Puissant a ses voies. Malheur au monde à cause des scandales, il

faut qu'il y ait des scandales, mais malheur à ceux par qui vient le scandale !

“ Si nous pouvons supposer que l'esclavage américain est un de ces scandales permis par Dieu, mais qu'il lui plait enfin de détruire, et s'il a déchainé au Nord et au Sud à la fois cette terrible guerre comme le châtement dû à ceux par qui a été fait le scandale, pouvons-nous voir dans ceci aucune dérogation à ces attributs que tous ceux qui croient à un Dieu vivant lui reconnaissent ? Nous espérons profondément, nous devons demander avec ferveur, que cette terrible malédiction de la guerre cesse enfin.

“ Maintenant, si *la volonté de Dieu est que la guerre continue jusqu'à ce que toute la richesse acquise pendant deux cent cinquante ans par le travail des esclaves soit épuisée, et jusqu'à ce que chaque goutte de sang tirée par le fouet soit payée par une autre goutte de sang tirée par le sabre*, il faut encore redire ce qui a été dit il y a trois mille ans : “ Les jugements du Seigneur sont justes et entièrement droits.”

“ Sans méchanceté pour personne, avec fermeté dans le droit autant que Dieu nous permet de saisir le droit, travaillons à finir la tâche dans laquelle nous sommes engagés, à panser les plaies de la patrie, à récompenser ceux qui se battent pour elle, leurs veuves, leurs orphelins, à faire tout ce qui peut amener et consolider une juste et longue paix entre nous et avec tous les peuples.”

Celui qui, revêtu de la plus haute puissance du monde, commandant à plus de huit cent mille soldats, premier magistrat d'une nation de trente millions d'hommes, à la veille de la réconciliation ou au moins de la pacification de son pays, écrivait ces belles paroles, si solennelles, si touchantes que je ne crois pas qu'il en soit jamais tombé de plus belles des lèvres d'aucun souverain de ce monde, cet homme se rendit le 14 avril 1865 à une représentation dramatique, malgré lui, mais parce qu'on y avait annoncé sa présence et qu'il ne voulait pas se soustraire à cet hommage, que, dans sa modestie, il regardait comme rendu à la liberté recouvrée des esclaves et à l'union recouvrée de sa patrie et non à sa personne. C'est alors qu'un misérable, dont le crime, je veux le dire et je le crois, était isolé, un misérable, un fou, d'une main assurée, lui tira dans la tête un coup de pistolet qui l'étendit roide mort entre sa femme et ses enfants.

Messieurs, ne croyez pas, je vous prie, un seul instant, que je plaigne ici cette mort. Non ! cette mort soudaine a ajouté à la gloire de Lincoln une majesté véritablement incomparable. Non ! cette mort est une leçon de plus, elle apprend que le sang versé rejaillit avant tout sur les mains qui le versent, et passe du flanc

de la victime au front du meurtrier. Détestons, maudissons ensemble, les crimes politiques, l'échafaud aussi bien que le poignard ! Si celui qui verse le sang n'est qu'un fanatique isolé, il tombe dans ce charnier où l'oubli public ensevelit avec réprobation les grands criminels. Mais s'il représente une cause, le sang de la victime jaillit sur la cause, et au moment même où le fanatique a pu se dire que sa cause était triomphante, elle est vaincue, parce qu'elle est déshonorée !

La mort de Lincoln ajoute donc à sa mémoire plus de grandeur, et aux leçons qui sortent, comme autant de rayons éclatants, de cette belle vie, elle ajoute une leçon supérieure.

Et maintenant, que vous dire de la cérémonie de ses funérailles ? Vous pensez bien ce que dut être l'émotion, la consternation de la nation tout entière. Au sud comme au nord, quand on apprit cette fin violente de la capitulation de Richmond, lorsque l'œuvre n'était pas encore complétée, que la réconciliation était insuffisante, ce fut un deuil universel. Le travail, et en quelque sorte la vie nationale, s'interrompirent pendant quelques jours, lorsque les restes du pauvre Lincoln, d'abord présentés à une foule immense et éperdue, furent portés de ville en ville. Il avait suivi dans le triomphe de son pouvoir naissant, cinq ans auparavant, la route de Springfield à Washington ; ce fut un autre triomphe funèbre, lorsque ses restes partirent de Washington, s'arrêtant dans toutes les capitales des Etats, et lorsqu'à la fin ils arrivèrent dans cette petite ville de Springfield, dans cette patrie de sa jeunesse et de son obscurité, où on l'avait vu venir tout enfant, pauvre, en haillons, où il avait travaillé, où il avait grandi, qu'il avait quittée pour devenir président de la République et où il revenait martyr, mais après avoir assuré la victoire de cette grande cause de la patrie et de la liberté pour laquelle il était prêt alors à donner et il avait en effet donné sa vie.

Fermons maintenant l'histoire pathétique de cette belle existence.

Est-ce que je n'avais pas raison, Messieurs, de vous dire en commençant que j'allais vous intéresser à un sujet étranger ou plutôt supérieur à toutes les passions politiques ? Est-ce que dans tous les pays, à toutes les époques, à quelque parti, à quelque race que l'on appartienne, on ne se sent pas ému d'admiration devant le spectacle de la résurrection d'un grand peuple, du triomphe d'une juste cause, des actes irréprochables d'un honnête homme au pouvoir ?

Deux fois en un siècle les Etats-Unis ont montré au monde un peuple de marchands et de paysans qui engendre une armée sans

que cette armée engendre un despote, et sans que l'esprit militaire tue l'esprit de liberté. Un signe évident de Providence s'est montré, clarté bien rare ici-bas ! dans cette guerre commencée sans aucun projet d'affranchissement des esclaves et qui se termine par ce grand acte de justice et d'humanité, dont nul n'a depuis quatre ans à regretter les conséquences, qui donnent chaque jour un démenti aux sinistres prédictions.

Enfin nous avons vu, nous avons suivi, nous avons entendu le plus honnête des hommes se tirant à sa gloire, sans fouler aux pieds ni un droit ni une vertu, de circonstances effroyables. L'espèce humaine a produit un héros !

Je n'exagère rien, Messieurs. On nous parle des grands travaux d'Hercule, on nous raconte les légendes de ces chevaliers qui ont donné leur vie pour la vérité. Est-ce qu'il y a quelque chose de plus beau dans ces vieux souvenirs que la vie du bûcheron de Springfield ?

Il me semble le voir d'abord au pied d'une montagne, puis s'élevant peu à peu jusqu'au sommet, en traversant toutes les difficultés, toutes les épreuves semées par une main mystérieuse sur le chemin si dramatique de sa vie. Il a rencontré d'abord, en sortant de son berceau, la pauvreté ; à force de travail, il a surmonté ce monstre et la pauvreté a reculé. Il a rencontré ensuite l'ignorance, et prenant sur ses jours et sur ses nuits tous les instants qu'il pouvait arracher au travail, il a surmonté l'ignorance. Il a monté encore plus haut, et il a rencontré le préjugé, le préjugé, le plus redoutable des ennemis, celui qui s'appuie sur l'opinion et sur l'origine, il l'a combattu corps à corps, et il en est encore devenu le maître, aux applaudissements d'un peuple qui l'a porté au pouvoir qu'il n'avait pas cherché. Mais tout n'était pas dit ! Sur ce sommet, il a rencontré l'ambition, l'ambition personnelle, l'ambition égoïste, monstre séduisant et terrible avec lequel cet honnête homme n'a pas hésité à se mesurer encore, et qu'il a fini par écarter de son chemin, dédaignant de fonder sa famille, pourvu qu'il lui fût donné de fonder sa patrie.

Je le contemple enfin, Messieurs, comme au milieu d'un vaste incendie, un incendie où il se jette la tête la première parce qu'il faut sauver les lois de son pays, les lois d'un pays sur lequel le monde entier a les yeux, il faut arracher les esclaves aux horreurs de la servitude. Je le vois se jeter dans cet incendie, prendre la patrie comme une mère et la porter sur ses épaules, briser les chaînes de ses frères, les émanciper et mettre son nom au bas de l'acte qui assure à jamais leur titre d'hommes libres. Je le vois enfin, quand l'incendie s'apaise, frappé lui-même, tombant mort,

les yeux agonisants, mais pouvant encore jeter un dernier regard satisfait sur sa patrie pacifiée et sur ses frères en liberté !

Vous permettrez bien que j'admire, dans cet homme, non-seulement un type supérieur de la race américaine, mais un des types les plus élevés et les plus respectables de la race humaine. J'éprouve, en prononçant le nom d'Abraham Lincoln, ce frémissement d'admiration qu'on éprouve lorsqu'on dit en découvrant sa tête : *Voilà un grand homme !* Je sens aussi dans ma poitrine ce frisson bien plus rare, ce sentiment de respect attendri qui envahit l'âme lorsque, passant à côté d'un de ces hommes choisis pour être les dominateurs du monde, on peut dire, en toute sécurité de conscience : J'ai vu un grand homme, mais j'ai vu avant tout un *brave homme !*

AUGUSTIN COCHIN.

DES NOMS ET DES FAMILLES CANADIENNES.¹

I

NOMS DE FAMILLES.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque tous ensemble, nous reportons notre pensée aux premières années, si belles de notre enfance, ne nous souvient-il pas qu'assis sur les bancs de l'école, nous tremblions parfois à l'appel que nous faisait d'une voix sonore le patient instituteur chargé de recueillir les premiers fruits de notre intelligence ?

Que de fois notre oreille entendit répéter l'éternelle question : " Qu'est-ce le nom ?—Et nous de répondre, souvent avec hésitation, *Le nom est un mot... qui... désigne les personnes....*" Et un rayon de joie illuminait alors notre figure lorsqu'un signe approbateur de notre maître, venait nous prouver que nous étions des savants.

J'ose aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, poser ici la même question ; mais veuillez bien être assurés que ce n'est ni pour provoquer une réponse ni pour assumer le rôle de l'Instituteur en cette circonstance.

Ainsi à cette question : Qu'est-ce que le nom ? Je répondrai, avec M. Salvete, notre nom, c'est nous-mêmes : dans notre pensée, dans la pensée de ceux qui nous connaissent, rien ne peut en

¹ Conférence faite à l'Institut-Canadien Français d'Ottawa, le 14 février 1872, par M. l'abbé Cyprien Tanguay.

séparer notre idée : On le prononce, et soudain *blâme* ou *éloge*, *menace* ou *prière*, *haine* ou *affection*, c'est nous qu'atteignent les idées et les sentiments que l'on y attache.

Une ou deux syllabes, formant un nom d'homme, suffisent pour réveiller inévitablement le souvenir de cet homme, celui de son aspect physique, de son caractère moral, des *actions* et des évènements les plus remarquables de sa vie ; ces quelques syllabes suffisent pour rouvrir la source des larmes d'une mère, distraite un moment de sa perte, par le temps ou la consolation ; ces quelques syllabes suffisent pour rallumer, dans les yeux d'un ennemi, le feu de la colère ; et *quelques syllabes aussi*, renouvellent, pour un ami absent, et le regret de son éloignement et l'espérance de son retour.

Quelle est l'origine des noms ? Il n'est personne parmi vous qui ne se soit très souvent posé cette question. La curiosité est une chose si naturelle, que le désir de tout connaître nous porte à remonter même au-delà des siècles pour ouvrir le grand livre des noms commencé par notre père Adam...et ne soyez pas surpris, Mesdames et Messieurs, si je vous donne en commençant cette lecture, l'étymologie même du nom de notre premier Père. Le mot Adam signifie *Terre-rouge*, mais, d'après un théologien, cité par Labruni, ¹ ce nom est composé des quatres initiales (A.D.A.M.) des noms que portent en Grec les quatre points cardinaux (*Anatolè, Dysis, Arctos, Mésembria*). Cela voudrait-il prouver que Dieu forma Adam d'une terre ramassée au levant, au couchant, au nord et au midi ? Je le laisse à votre considération.

Dans les premiers siècles, il n'y avait pas de noms de familles, chaque individu avait le sien. Les noms étaient donc individuels. Ainsi dans l'Écriture Sainte, voyons-nous tous les hommes appelés : *Abraham, Isaac, Jacob, Joseph*, etc.

Ce système, le seul qui existait dans ces époques reculées, est encore en vigueur parmi les nations sauvages de notre Amérique où chaque individu porte un nom qui le désigne. Les *Relations des Jésuites* nous en fournissent plusieurs exemples.

Les noms étaient *significatifs* ; c'est-à-dire que tous émanaient d'une cause particulière : la piété, le souvenir d'un grand événement, l'aspect frappant d'une qualité personnelle, un heureux présage, quelquefois le hasard, l'amitié, la reconnaissance.....

Nous lisons dans les *Annales des Voyages*, (t. 8, p. 6) que "le Sultan de Mascate, prenant pour médecin un Italien, lui demande comment il s'appelle, " Vincent " répond le médecin. Je ne te

¹ *Entretiens historiques et critiques*, 1ère partie, p. 34.

comprends pas, dis-moi la signification de ce mot en arabe." L'italien le traduit par *Mansour* qui signifie *Victorieux*; et le prince charmé de l'heureux présage attaché à ce nom n'appelle plus son médecin que *Cheik Mansour*."

Qu'il me soit permis de faire ici un rapprochement sur la signification des noms, et de citer un de ces noms canadiens qui signifie "force et valeur." Le brave et valeureux compatriote qu'il désigne, a montré aux *Vincentis Italiens* et à l'Europe entière qu'il ne le porte pas en vain. Ai-je besoin de prononcer le nom du brave Taillefer, officier de Pie IX ?

Sans-quartier, LaTerreur, LaValeur, semblent avoir aussi cette signification.

Le premier système des noms se trouve chez les Romains. L'on distinguait 1° le nom héréditaire et propre à tous les membres de la famille; c'était le *nomen*; 2° Ce nom était constamment précédé d'un prénom qui distinguait chaque individu, c'était le *Prénom*; 3° Les Prénoms ne suffisant pas pour marquer cette distinction, on eut recours au surnom; le *Cognomen*; 4° A ces, noms se joignit quelquefois l'*Agnomen*, genre de surnom particulier.

Ainsi l'adoption qui faisait passer un citoyen d'une famille dans une autre, lui conférait en même temps, le Prénom et le Surnom de son père adoptif; mais afin de conserver la trace de son origine il y ajoutait ce genre particulier de surnom (l'*Agnomen*). Nous en trouvons un exemple dans *Octave* adopté par César. Il s'appelait *Caius-Julius Cesar*, OCTAVIANUS.

De ce système passons au système chrétien qui semble lui succéder immédiatement. Nous trouvons le Prénom, au baptême; le Nom de la famille, le Surnom qui a différentes causes, et enfin le nom d'Adoption qui répond à l'*Agnomen*.

C'est au moyen du système chrétien que s'est formé le système des noms de familles tels qu'ils existent encore aujourd'hui.

Les noms de familles ou les noms propres ne datent pas de l'existence des premières races. En France, l'origine des noms de familles ne semblerait dater que du XV siècle. Au nom qui, jusque-là n'était qu'individuel, on ajouta un surnom. Ce surnom fut d'abord le plus naturel. Il suffit de joindre au nom du fils celui du père... Ainsi avait-on dit chez les Hébreux: *Isaac fils d'Abraham*.

Les langues d'origine teutonnes ajoutèrent le mot *son* (fils) après le nom du père.... Ainsi *Fergusson, Owenson, Paterson, Richardson*, etc.

En Angleterre *S* ajoutée au nom suffit pour transformer le nom paternel en surnom puis en nom propre: *Peter's, William's, Richard's*.

En Espagne, c'est la syllabe *Ez* qui fait cette transformation. *Henriquez, Lopez, Fernandez.*

C'est très probablement de la même manière, c'est-à-dire en mettant le nom paternel au génitif que *d'André, DePierre, DeJean* sont devenus en France des noms de familles.

Les grands propriétaires donnaient souvent leur nom à leurs terres, et plus tard les propriétés devenaient un titre de noblesse, que le propriétaire ajoutait à son nom.

Prenons par exemple, le nom de **MARTIN**. Nous trouverons : 1° *Martigny, Martignac*, (*gny, gnac*, terminaison celtique qui signifie *habitation*); 2° *Martin ville (villa, ferme)*; 3° *Martinval, Val Martin*; 4° *DamMartin*, (*Domus Martini*); 5° *ChateauMartin*; 6° *Ker Martin*, (*Ker* en bas breton signifie *ville*); 7° *LaMartinière*, (*ière*, ou *rie*, désinence celtique qui signifie *demeure*.)

Dans plusieurs parties de la France, le nom subit des altérations qui distinguent ou caractérisent chaque membre de la famille : Ainsi, le père *Roulant*, la mère *Roulante*, le fils *Roulu*, la fille *Rouluche*, et la plus jeune enfant *Rouluchette*.

Pour nous Canadiens, nous portons naturellement les noms que nous ont transmis nos ancêtres, venus des différentes parties du vieux continent et surtout de la Normandie, de la Picardie, de la Bretagne, de Paris et de ses environs.

Mais que de variations ces noms, apportés de la vieille France, n'ont-ils pas éprouvé depuis leur implantation en Canada ? Il serait impossible de les reconnaître tous, et plus encore de tous les retracer. Essayons cependant de faire ici quelque peu l'analyse des principales sources de noms de nos familles canadiennes, et des causes de leurs variations.

Les sources des noms canadiens peuvent se diviser en plusieurs catégories :

Les noms viennent, 1° **DES MÉTIERS** : *Barbier, Berger (Bergeron), Boucher, Boulanger, Charbonnier, Caron, Charron, Chartier (Cartier) Cloutier, Febvre, Lefebvre, Fabre, Fayre, Favreau, Fournier, Marchand, Mercier, Meunier, Mignier, Pelissier, Tessier, (Tisserand)*;

2° **DES TITRES, FONCTIONS PUBLIQUES** : *Abbé, Baillif, Bourgeois, Chamberlan, Chevalier, LeDuc, L'Evêque, L'Ecuyer, LeMaistre, Maréchal, LeMire (médecin), LeMoine, LePage (Pageot), Pinard (receveur des impôts), Prevost, Provost, Prieur, Prince, Prudhomme, Richomme, LeSieur, Viger (lieutenant d'un prévost).*

3° **DES TERRES OU DE L'AGRICULTURE** : *Aune, L'Aunay, Desaulniers.*

Bois, Bosq, Bosquet, Dubos, Boissy, Boisverd, Durbois, Boisbrillant, Bourg, Bourget, Bourgeau.

Breuil (*verger entouré de murailles*), DuBreuil, Breuillet, Brouillet, Bruyère, Brière.

Case (*maison*) Caseneuve, Cazeau.

Champ... Champeau, Campeau, Beauchamp, Longchamp, Champlain.

Charme (*arbre*) Ducharme.

Chesne, Duchesne, Duquesne, Chenaux, Chesnel, Quesnel, Chesnay, Lachenay, Chenneville, Chenevert.

DesPatis (*patelage*) Froget des Patis.

Frêne, Frenière, DuFresne, LaFrenaye.

Fontaine, Lafontaine, Lafond, Bonnefond.

Hamel, hameau, (*home*) Duhamel, Hamelin.

Maison, Grandmaison, Destroismaisons, Maisonneuve.

Pré, Dupré, Préfontaine, Prémont, Longpré, etc.

Roche, Rocher, Roque, Larocque, Rocheron, Rochon, Rochelle, Roquebrune, Roquet.

Vallée, Laval, Duval, Longval, Bonneval, Courval.

Vast ou *Gast* (*lieu inculte*) Gatineau.

4° DES QUALITÉS PHYSIQUES, et MORALES : *Beau*, Lebel, Bellet, Belleau.

Besson, (*jumeau*) Bisson, Bissonnet.

Blanc, Blancbon, Blanchet, Blanchard.

Chauve, Chauveau, Chauvin, Cauvin, Chauvet.

Court, Courtois, Courtin, Courteau.

Ledoux, Doucet, Doucinet.

Cousin, Cousineau, (*Gendre*, Gendros, Gendron, Legendre.

Généreux, Leguay, Legris, Lebran, Legrand, Petit, etc.

Roux, Rousseau, Roussel, etc.

Sauvage, Sauvageau.

5° DES AVENTURES : Heurtebise, Cassegrain, Gâtebois (Vandaidique, Labouteille, Labière, Latonne, Vintonneau.

6° DES PAYS ET PROVINCES : Lafrance, Lefrançois, Champagne, L'Allemand, Langlais, Bourbonnais, Breton, Damien, Clermont, Dauphiné, Denevers, Poitiers, Languedoc, Limoges, Lyonnais, Lorrain, Manseau, Malouin, Priand, Provingal, St. Onge, Talbot, Tourangeau.

7° DES NOMS TIRÉS DU LATIN : *Jean*, Johan, Jouanneau, Jannot, Jumeau.

Albus, Leblanc.

Brice, Bricet, Bricon, Brisonnet.

Laurent, Laurence, —cel, —ceau.

Marc, Marcel, —eau, —cellet, —olet.

Prime, Primot.

Maurice, —cet, —ceau.

Michel, —chaud, —chon, —chelet.

Nicolas, Nicolet, Colet, Colin.

Pierre, —rin, Perrot, Perinot.

Simon, —Simoneau, Simonet.

8° DES NOMS SAXONS :

Adhémar, Alaric, Alfred, Amel, Amelin, Amelot.

Ans, (*demi-dieu*) Ance, Ansceau, Anselin, Asselin.

Baudry, Baudriot, Boudreau.

Durand, Duranceau.

Gabory, Garnier.

Garnon, Guernon.

Gasnion, Gagnon.

Landry, Laudriot.

Pepin, Papin, Papineau.

Thibaut, Thibaudeau.

9° NOMS D'OISEAUX ET ANIMAUX : Bécasseau, Chabot (*espèce de poisson*), Cheval, Colombe, Fauconnet, Goujon, Goupil (*vulpes*) Renard, Lacaille, L'allouette, Lebœuf, Bouvert, LeCoq, Legeay, Leloup, Louvel, Lemerle, Merlot, Marlot, Letourneau, Lelièvre, Lureau, Loiseau, Loisel, Moineau, Papillon, Pigeon, Pinson, Pinsonneau, Poisson, Poulet, Pivert, Poulin, Rossignol.

10° DES SOBRIQUETS : Lefifre, Lamusique, Lafleur, Vadeboncœur, Frappé d'abord, Froide-mouche, Sanschagrin Bellehumeur, Lalanette. Il y en a surabondance.

11° DES ALTÉRATIONS : Les noms de baptêmes, sont devenus noms de familles... Ainsi *Tugal Cottin*, est devenu Cottin dit Dugal, *Raymond de Fogas*, a été remplacé par Phocas dit Raymond ; les descendants d'*Arnoul Lavergne* ne sont plus appelés que Renault dit Lavergne.

Les noms ont encore subi beaucoup d'altérations dans l'orthographe : *Guyon*, s'écrit aujourd'hui Dien, *Garnier*, Grenier, *Chambrelan*, Chamberlan, *Froget*, Forget, etc.

Wolf et Willis ont été traduits et sont devenus Loup, Loupe, Polonaise, Houlet, Ouellet.

L'on trouve parfois des coïncidences de noms, bien remarquables dans les registres civiles des actes de baptêmes au Canada.

Ainsi dans une certaine paroisse de la province de Québec, je lisais l'acte de baptême d'un enfant, comme ceci : " a été baptisé *Marin Gouin*, enfant de *Charles Gouin*."

Une autre fois, je trouvais : *Charles Hot*, fils de *Pierre Hot* !! *Cécile Sans sousy* !! *Marc Marcouf*.

Dans les actes de mariages les noms présentent aussi quelquefois des rapprochements tout-à-fait singuliers :

M. Dubois épouse Delle *Labranche* ; M. Durocher s'unit à Delle *Lapierre* ; Delle *Larivière* prend pour époux M. *Desruisseaux* ; Delle *Labelle* contracte avec M. *Beauregard* ; M. *Prêt-à boire dit le Grandoin* avec Delle *Labouteille* ; M. *Vintonneau* fait l'accord avec Dlle *Labière* ; et tandis que *Simon Vilain* voit fuir Mlle *Trotain*, M. *Poisson* se fait prendre aux filets de Delle *Hanneton*, au moment où M. *Le Fyfe* est épris des charmes de Delle *La Musique*.

En voilà assez sur les noms et leur origine, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'ajouter quelques mots sur les premières familles canadiennes.

II

PREMIÈRES FAMILLES CANADIENNES.

Il y a quelques années, alors que notre histoire était encore enveloppée de bien des ténèbres, nous avions à lutter à force inégale contre un parti intéressé à notre humiliation. L'origine du peuple canadien, disait-on alors, est très obscure et de très basse extraction ! Mais le jour s'est fait depuis, grâce à la persévérante énergie des archéologues français et canadiens....., et nous sommes en mesure de montrer que la grande famille franco-canadienne peut à juste titre s'enorgueillir de son origine.

Parcourons, dans ce but, les unes après les autres, toutes les tentatives d'établissement qui se firent avant l'arrivée de M. De Champlain à Québec en 1608... et reportons-nous à l'année 1534, où nous trouvons d'abord Jacques-Cartier dans son premier voyage, à la tête de soixante et un compagnons.

Nous le voyons revenir l'année suivante avec 110 hommes, et hiverner à Québec où il en perdit 25 de la maladie de *terre*, probablement le scorbut. Dans un troisième voyage qu'il fit en 1541, Jacques Cartier hivernait au Cap Rouge, où il construisit un Fort et des magasins ; mais c'était pour retourner au printemps avec toute cette colonie et pour faire place à M. de Roberval, qui arrivait la même année avec 150 *personnes* tant hommes que femmes.

C'est la première fois qu'il est fait mention de femmes européennes au Canada..... Comme cette petite colonie retourne aussi en France, il ne faut pas encore commencer là nos origines des familles. Disons ici que le personnel de cette colonie n'était pas

du premier choix. Au Fort du Cap Rouge, M. de Roberval avait fait bonne justice de plusieurs de ces colons. Le nommé Michel Gaillon y avait été exécuté pour vol, d'autres mis aux fers, ou enfermés au cachot, d'autres enfin fouettés ; quelques femmes mêmes avaient eu à subir des châtimens.

Nos historiens, en parlant de Roberval, semblent avoir commis une grande erreur. En effet, Charlevoix ¹ dit " qu'il fit un nouvel embarquement en 1549 avec son frère, qui passait pour un des plus braves hommes de France, et qu'ils périrent dans ce voyage, avec tous ceux qui les accompagnaient."

Or, il existe un manuscrit encore inédit que j'ai eu la bonne fortune de consulter au milieu de mes recherches, dans les anciens manuscrits déposés aux archives de la Bibliothèque Impériale, à Paris, où se trouve toute l'histoire de la Demoiselle Marguerite, nièce de Roberval, et aussi la fin tragique de ce dernier, racontée d'une manière toute différente par les historiens du Canada.

Roberval, y est-il dit, retournait en France avec tout son monde, il eut à exercer encore la justice sur le vaisseau même, et un des passagers, sa femme, nièce de Roberval nommée *Demoiselle Marguerite*, et *Damienne* de Normandie, âgé de 60 ans furent relégués sur une île qui prit dès lors le nom d'*Île de la Demoiselle*, ou *île des Démon*s.

L'auteur du manuscrit que j'ai consulté avait recueilli de la bouche de la *Demoiselle Marguerite* les faits qu'il cite, et que je donne ici textuellement.

" Cette pauvre famille ainsi délaissée et abandonnée de toute compagnie du monde s'occupa quelque temps à la chasse aux ours et sauvagine ; mais il arriva que bientôt la mort du mari et celle de la vieille *Damienne*, laissèrent la pauvre *Marguerite* absolument isolée sur cette grande île. Que faire ?

" La solitude donnait grande force à l'éblouissement d'apparitions diaboliques. De hideux fantômes lui apparurent. Pendant la vie de ses compagnons, elle avait pu chasser, mais dès qu'elle eût perdu leur présence, ce ne fut plus question de vivre aux animaux terrestres, la portée de l'Arquebuse ne pouvait atteindre droit jusque à ces *estouppés fantômes*.

" Les bras, les mains, tout le corps demeuraient engourdis, la poudre n'avait la force, étant charmée, de chasser hors du canon enfûsté la balle, le boulet, la dragée ou la charge : Quoi plus !!

" Cette pauvre désolée était assaillie et par dehors et par dedans, d'autant que journellement fallait qu'elle soutint les alarmes que

¹ Charlevoix T. I. p. 22

lui donnaient les bêtes rampantes parmi cette isle, qui d'une fureur enragée s'acharnaient sur elle, parce qu'elles la sentaient seule suffisante de leur résister, et digne d'être leur proie.

"Toutefois, dès qu'elles montraient tant soit peu le nez à son avantage, elle les fixait si à propos de prunes, qu'à leur plus hatif était de se retirer. Demi altérée et alongourie de travail, elle était réveillée par bien plus durs, puissants, rusés et hardis ennemis, sur lesquels le plomb ni les armes ne pouvaient rien. Seulement la grâce du Tout-Puissant qui la maintint en un si long et si ennuyeux être, lui servit de targe, bouclier et armes, tant défensives qu'offensives, *ainsi que m'a raconté cette femme*, étant arrivée en France après avoir demeuré *deux ans, cinq mois* en ce lieu là, et venue en la ville de Neuftron, pays de Périgord, lorsque j'y étais, où elle me fit, un simple discours de la mésaventure de toutes ses fortunes passées.

"L'île est froide au possible, peuplée seulement de bois, pleine de divers animaux sauvages qui viennent de terre continentale d'île en île, comme ils savent très bien faire : entre autre, elle était peuplée d'ours. La Demoiselle me dit que c'étaient ces animaux qui la tourmentaient le plus et qui tâchaient à la dévorer, elle et son enfant, que toutes les autres bêtes, et que pour un jour elle en tua *quatre* puis se retirait peu à peu dans sa loge que son mari avait fait devant mourir.

"Roberval leur avait laissé plusieurs vivres et autres commodités pour leur aider et subvenir à leurs nécessités, *comme lui-même me dit trois mois avant qu'il fut tué de nuit près St. Innocent à Paris.*"

Cinquante-six ans après l'expédition de M. De Roberval, un second projet d'établissement avait été tenté par M. le Marquis de LaRoche. C'était en 1598, nommé par Henri IV, lieutenant-général pour le Roy aux pays du Canada Hochelaga, Terre-neuve et Labrador, il avait généreusement engagé une partie de sa fortune et sa personne elle-même dans cette entreprise. Il avait remis la conduite d'un vaisseau qu'il arma, à l'excellent pilote normand, nommé *Chédotel*. Mais telle était l'idée qu'on se faisait alors du Canada, que le Marquis ne put trouver que peu de personnes qui le voulurent suivre, ce qui le réduisit à prendre dans les prisons de l'Etat des hommes condamnés à la mort ou aux galères, pour en faire les compagnons et les soutiens de ses travaux. Ces misérables, au nombre de 50 à 60 sortirent avec plaisir de leurs cachots pour courir les aventures de la mer, et chercher dans un nouveau monde un sort qu'ils ne pouvaient croire pire que celui auquel ils échappaient.

C'est avec d'aussi tristes éléments de colonisation, que le courageux marquis De la Roche osa donner l'ordre à Chédotel de lever

l'ancre. Le pilote ne démentit point sa grande réputation ; il vint mouiller heureusement à l'*Ile de Sable*, distance de 25 lieues au sud de la terre du Cap Breton. Elle était inhabitable, sans port, complètement improductive, et renfermait dans son étendue de dix lieues, un lac qui en couvrait lui-même une moitié.

Le Marquis De la Roche fit descendre sur cette île la majeure partie de ces hommes tirés des prisons de France, leur laissa des vivres et des marchandises et leur promit de les venir reprendre aussitôt qu'il aurait trouvé aux côtés de l'Acadie un lieu favorable pour y commencer un établissement. Chédotel ayant ensuite levé l'ancre, alla reconnaître les côtes du continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, et après y avoir recueilli toutes les connaissances qui semblaient nécessaires à une nouvelle et plus importante expédition, il appareilla, sur l'ordre du marquis, pour retourner en France. On avait l'intention de repasser par l'*Ile de Sable*, afin de reprendre les malheureux qu'on y avait déposés ; mais les vents contraires et les tempêtes empêchèrent le navire d'aborder une seconde fois à cette terre ingrate. Le marquis de LaRoche se décida, quoiqu'à regret à continuer sa route pour la France, se proposant de revenir très prochainement.

Il ne fut pas plutôt arrivé en France que le Duc de Mercœur, qui était en pleine révolte contre le roi le fit arrêter et emprisonner. Rendu quelque temps après à la liberté, il trouva encore des obstacles invincibles à son entreprise, qu'il fut contraint de l'abandonner et il en mourut de chagrin.

Cependant les quelques quarante ou cinquante malheureux habitants de l'*Ile de Sable* s'y fabriquèrent d'abord des barques avec quelques débris de vaisseaux espagnols ou portugais trouvés sur le rivage. Ils vécurent pendant quelque temps des bestiaux, bœufs et moutons qu'avait déposé sur cette même île bien des années auparavant le baron de Lery, et qui s'y étaient multipliés. Quand ils n'eurent plus cette ressource, le poisson devint leur unique nourriture ; lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loups marins.

Enfin au bout de sept ans, le Roy ayant entendu parler de leur aventure et la France s'en étant émue, la Cour du Parlement de Rouen obligea, par un arrêt, le pilote Chédotel à les aller recueillir. Chédotel se rendit en conséquence à l'*Ile de Sable* où il ne trouva plus que douze des infortunés qu'il ramena en France. Henri IV voulut les voir dans l'équipement qu'ils s'étaient fait à l'*Ile de*

1 Mais, dit l'Escarbot, ces malheureux s'étaient mutiné et coupé la gorge l'un à l'autre, tant que le nombre se raccourcit de jour en jour.—(2^e vol. p. 397).

Sable : on les lui présenta avec leurs peaux d'animaux, leurs longs cheveux, leurs longues barbes, et on leur trouva, dans ce bizarre accoutrement, quelque ressemblance avec les dieux mythologiques des fleuves.

Le Roy leur fit compter à chacun cinquante écus, et les déchargea de toute poursuite de la justice."

GUÉRIN. *Les Navigateurs français*, p. 208.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le résultat de ces deux expéditions, dont il ne faut rien prendre pour établir les origines de nos familles canadiennes. Ce n'est qu'avec celle de M. de Champlain que nous devons commencer la longue série généalogique du peuple canadien.

Oui, c'est à l'immortel fondateur de la ville de Québec, que revient l'honneur de l'établissement permanent des premières familles en Canada. Quel héroïque dévouement de la part de ces premières familles ! Il faudrait reporter un instant toute votre imagination vers cette époque pour vous faire une idée bien exacte des difficultés sans nombre, qu'elles eurent à surmonter tant par leurs voyages sur la mer que par les privations de toutes sortes, auxquelles ces premières familles étaient assujetties sur une terre sauvage et inculte. Puis l'isolement, l'éloignement de leurs patrie de leurs biens .. puis encore, les dangers sans cesse renaissants, la cruauté inouïe des sauvages envers leurs captifs... Tel est le spectacle que nous offre notre Canada dans ses premières années.

C'est sous de telles circonstances, et avec la perspective d'une vie de sacrifice, qu'une jeune femme Hélène Boullé, arrivait en 1620, à Québec avec son mari M. de Champlain. Vrai type de la femme forte, elle avait, dit l'abbé Ferland, dans la fleur de l'âge, fait généreusement ses adieux à la France pour s'embarquer avec son mari et traverser 1600 lieues de mer, ayant à endurer toutes les incommodités d'une longue et fâcheuse navigation.

Les sauvages, à son arrivée la voulaient adorer, comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau. Ils admiraient son visage et ses habits, mais par-dessus tout, un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient, ce leur semblait, renfermées dans cette glace, et qu'ils se trouvaient tous pendus à la ceinture de cette Dame. Elle ne fut pas longtemps sans entendre et parler passablement la langue barbare des sauvages, et tout aussitôt elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs petits enfants. Elle coula quatre années dans cette manière de vivre, au plus beau de son âge, dans un lieu pire qu'une prison, et dans la privation d'une quantité de choses nécessaires à

la vie. En effet la disette des vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de Champlain de repasser en France et d'y ramener sa femme qui, dix ans après la mort de M. de Champlain, devint religieuse Ursuline à Meaux sous le nom de Sœur Hélène de St. Augustin, et y mourut en 1654.

Quelques années plus tard, l'on voyait, sur le promontoire de Québec, les familles du vertueux Hébert, du laborieux Couillard, de l'intrépide marin Abraham Martin, et encore celles des Juchereau, Joliet, Langlois, Côté, Giffard et Bourdon.

De ces premiers colons descendent entre autres les Archevêques Taschereau, Taché, Blanchet. Les illustres Archevêques Plessis, Signay et Baillargeon comptent ainsi que Sir Etienne Cartier, leurs ancêtres parmi ces mêmes colons.

Aux Trois-Rivières s'établirent les Pepin, les Boucher, les Godfroy, les Trotier, qui comptent parmi leurs descendants, l'honorable M. Langevin, Ministre des Travaux Publics, les honorables DeBoucherville, et les familles Beaubien, Désaulniers et autres.

A Montréal, les familles Baudry, Dumay, Meunier, Desroches, Fleury, Lemoine, LeBer et Viger, ancêtres de nos plus respectables citoyens de Montréal sont comptés parmi les premières.

Je crois vous entendre me faire une objection très importante. Pendant grand nombre d'années, il n'arrivait que des hommes au Canada et très-peu de femmes... Le régiment de Carignan à lui seul avait augmenté la population du Canada de plus de 1500 hommes... Ces colons s'unirent-ils aux femmes indigènes, et devons-nous compter ces dernières pour nos grandes mères ?

Rassurez vous, il n'en sera pas ainsi. Quelques colons, épousèrent à la vérité de jeunes filles indigènes, dont plusieurs avaient reçu une très bonne éducation aux Ursulines de Québec, et nous pouvons citer plusieurs familles des plus respectables du Canada, entr'autre M. le Commandant Viger, dont une ancêtre était la fille du brave *Arontio*, un des premiers néophites Hurons de la bourgade de *l'Immaculée Conception*, disciple du Père de Brébeuf et martyr de la Foi. Ces réunions entre Français et femmes Sauvages ne furent que des cas isolés, et les jeunes colons du Canada s'unirent presque tous à de jeunes personnes envoyées de France pour partager leur fortune dans cette nouvelle patrie.

Les officiers des régiments licenciés avaient obtenu en concession des Seigneuries, et un grand nombre de leurs jeunes soldats avaient été licenciés et s'étaient établis sur les Seigneuries de leurs officiers respectifs...

Ainsi s'ouvrirent les Seigneuries de Sorel, Contrecoeur, Cham-

hly, St. Ours, Berthier, Chateauguay, Verchères, Repentigny et autres.

Il fallait des compagnes à ces valeureux défenseurs de la patrie. Quelques-uns trouvaient des épouses dans les familles mêmes du pays; mais le nombre en étant très limité, ont eu recours à l'immigration de jeunes filles de France.

Si l'on consulte les mémoires du temps, l'on pourra facilement juger de la sollicitude que les communautés religieuses et les ecclésiastiques qui s'intéressaient au Canada, apportèrent au choix et à l'envoi de ces jeunes personnes, destinées à épouser les colons canadiens.

Ainsi dès 1653, la Vénérable Marguerite Bourgeois fondatrice des Sœurs de Notre-Dame de la Congrégation, conduisait au Canada quelques filles qu'elle avait choisies avec soin pour la colonie. En 1658, elle prenait encore sous sa garde cinquante filles pieuses, envoyées en partie aux frais de la maison de Saint Sulpice.

Dans chacune des années 1666-67 et 1669, le nombre des jeunes filles venues de France s'élevait à cent cinquante. Dans l'année 1670, on compte cent soixante-cinq filles, et l'Intendant Talon dans sa lettre du 10 novembre 1670, disait: " Il est arrivée cette année cent soixante-cinq filles de Normandie, et trente seulement restent à marier... Je les ai reparties dans des familles respectables jusqu'à ce que ceux qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir.

" Il faudrait encore que Sa Majesté en envoyât cent cinquante à deux cents pour l'an prochain.

" Il faudrait aussi recommander fortement que l'on choisit des filles fortes, afin de pouvoir travailler dans ce pays, et afin qu'elles eussent de l'aptitude à quelque ouvrage manuel."

Ces jeunes filles qu'on appelait " Les filles du Roy " étaient de jeunes personnes tombées orphelines en bas âge et qui étaient élevées aux frais du Roi à l'hôpital général de Paris. C'était de cet établissement que l'on dirigeait des envois au Canada; malheureusement elles étaient élevées trop délicatement pour le climat et les travaux du Canada, ce qui fit que Colbert, cette année 1670, pria l'Archevêque de Rouen (Mgr. de Harley) de faire choisir par les cures de trente ou quarante paroisses des environs de cette ville, une ou deux filles, en chaque paroisse, pour les envoyer au Canada.

Le convoi de cent cinquante filles en 1671 fut le dernier, car les naissances s'étant élevées à près de quatre cents, Talon manda que

près de cent jeunes filles natives du Canada pourroient se marier l'année suivante.

A leur arrivée à Québec toutes ces jeunes personnes étaient de suite placées dans les communautés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. Les jeunes colons, qui avaient terminé les travaux des champs se rendaient alors dans cette même ville, et il y avait pendant plusieurs mois, force mariages.

Aussi les registres de Québec qui ne comptaient que cinq à six mariages de Janvier à Juin en renfermaient-ils plus de cent pour le reste de l'année.

Le chiffre des naissances peu considérable dans la première période de notre histoire augmente graduellement et devient même très important. Le nombre des enfants dans la famille s'élevait ordinairement de dix à quinze, et plusieurs fois, dépassait de beaucoup ce nombre.

Du moment qu'une jeune fille avait atteint l'âge de treize ou quatorze ans, elle devait contracter mariage, et le gouvernement favorisait tout particulièrement ces alliances en dotant la jeune mariée.

D'un autre côté, le jeune homme marié, était sans cesse exposé aux dangers de la guerre. Il avait à défendre sa famille et ses foyers contre l'invasion des barbares Iroquois et très souvent, il payait de sa vie le courage qu'il avait déployé dans ses expéditions guerrières.

Ces circonstances malheureuses jointes aux accidents dans les forêts, aux fréquents naufrages, aux épidémies multipliées expliquent de suite le fait que nous rencontrons beaucoup de jeunes veuves en troisièmes noces, se remarier pour une quatrième fois à l'âge de vingt-six à trente ans.

Les mortalités, dans ces mêmes époques, eurent aussi pour cause, non-seulement les accidents ordinaires du feu, de l'eau, des maladies contagieuses, mais surtout les invasions des sauvages. Qu'il suffise de mentionner ici les massacres de Lachine, du Long Sault, ceux de la Pointe-aux-Trembles, de la Rivière St. François et de l'Ile d'Orléans.

Je ne puis terminer cet entretien sans vous citer, à propos de ces combats, le courage de quelques uns de ces jeunes colons: C'est la défense et la mort héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons en 1660.

Il avait conçu le généreux dessein d'aller rencontrer une armée de barbares Iroquois, qui devaient bientôt fondre sur Montréal, Trois-Rivières et Québec. Seize compagnons d'armes se joignent à lui, et avant d'aller affronter la mort, font chacun leur testament, s'ap-

prochent religieusement des sacrements, et en présence des Saints Autels s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

Trois cents Iroquois descendirent la rivière des Outaouais pour en rejoindre cinq cents autres aux Îles de Richelieu, et s'abattre sur les Trois-Rivières et sur Québec.

Dollard les rencontre au pied du Long Sault, à huit ou dix lieues au-dessus de l'Île de Montréal, c'est là qu'il y cantonne sa petite troupe et qu'il lutte contre ces trois cents ennemis, fortifiés par l'arrivée soudaine des cinq cents autres Iroquois du Richelieu.

Assiégés par ces 800 Iroquois, les 17 braves français se battent comme des lions, se défendent à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves put résister longtemps à une telle multitude ; c'était une nécessité pour eux de tomber enfin au milieu d'un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué après huit jours de résistance.

La mort de ce héros, loin d'ébranler le courage de ses compagnons, semble les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides, chacun d'eux envie une mort si glorieuse, lorsque les Iroquois renversant la porte du fort, y entrent en foule, et voient fondre sur eux le peu de Français qui restaient encore. L'épée d'une main, le couteau de l'autre ces braves jeunes gens frappent de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui en mourant les menaçaient d'une destruction générale, s'ils ne se hâtaient de les exterminer. Les ennemis furent effrayés de cette résistance et se retirèrent : ce qui sauva toute la colonie."

Nous avons vu nous-mêmes, dans les minutes du Greffe de Montréal, le testament de la plupart de des braves, passé le 18 avril 1660. Nous y avons lu entre autre chose ce qui suit :

Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne dans ce voyage, j'institue, en cas de mort, N. héritier universel de tous mes biens, à la charge de faire célébrer dans la paroisse de Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour le repos de mon âme."

Voilà, Mesdames et Messieurs, un récit bien imparfait de la formation des premières familles canadiennes, voilà un mot de leur vie, de leur courage et de leur dévouement.

L'histoire de ce dévouement, de cette vie de sacrifice, de cette foi vive et éclairée, de la pureté de leurs mœurs, a de tout temps,

fait l'admiration de nos historiens Elle devra faire aussi la nôtre, et plus encore, elle devra nous porter à chérir et à vénérer leur mémoire.

Nous leur sommes redevables tout à la fois, du *nom* qu'ils nous ont transmis, des vertus sociales et religieuses dont ils nous ont laissé de si nombreux exemples, et du patriotisme, que, dans toutes les circonstances difficiles ils ont porté au plus haut degré.

Voulons-nous leur montrer notre respect, notre gratitude, faisons en sorte que notre nom obtienne l'estime de nos semblables et notre propre estime, puis que notre nom propre "c'est nous mêmes," que ce nom, comme notre personne, soit digne du respect de nos frères et il sera immortalisé.

L'ABBÉ TANGUAY.

ACTION DE MARIE DANS LA SOCIÉTÉ.

(Suite et fin.)

XIII

Mais il faut expliquer l'intervention de Marie, non-seulement en faveur des fidèles pris individuellement, mais aussi à l'égard des nations, des sociétés.

Dieu qui a créé l'homme a aussi formé les nations. Il a constitué, dit le texte sacré, les termes de chaque peuple. (Deut. 32, 8). Il veut que son autorité à leur égard soit reconnue : il affirme que c'est par lui que les rois règnent, et que c'est lui qui donne le pouvoir de faire des lois. (Prov : 8.) Il a montré par assez d'interventions extraordinaires de sa Providence, et dans notre siècle plus qu'en aucun âge peut-être, que c'est lui qui fait et défait les empires terrestres. Ce pouvoir, il l'a communiqué au Christ qui est le Roi des hommes, même dans l'ordre temporel, selon ce texte sacré : "Je te donnerai toutes les nations en héritage ; tu briseras les rois de la terre comme le vase fragile du potier." Ps. 2.

Eh bien ! par l'analogie qui se tire des diverses prérogatives que Dieu a accordées à Marie, nous devons la croire appelée à exercer aussi son domaine sur les nations. Quel est le nom que l'on donne à Dieu pour reconnaître sa souveraineté sur le monde ? C'est le nom du Seigneur, *Dominus*. Cette domination, nous la reconnaissons en Marie par le titre que nous lui donnons—Notre-Dame ; *Domina*.

Dieu veut attester ce pouvoir de Marie, cette autorité qu'elle a

sur les nations, par les victoires qu'elle fait remporter, par les merveilles diverses qu'elle a opérées en faveur des peuples qui ont imploré son assistance ; et il déclare par là même qu'il veut qu'elle reçoive un culte national, expression de la foi à son titre de Reine et de Souveraine, même dans la société terrestre.

XIV

L'évènement de Lourdes est la glorification de Marie dans la prérogative que l'Eglise lui a solennellement reconnue, en la proclamant conçue sans péché. Elle s'est nommée elle-même l'Immaculée Conception. Il y a ici quelques considérations à faire qui feront comprendre la raison providentielle du culte rendu en ces jours à Marie Immaculée. Au dogme de la Conception sans tache de la Vierge Sainte se rapportent tous les mystères du christianisme. En effet, ce dogme exprime la foi au péché originel dont Marie a été préservée, la chute et la dégradation de l'homme à laquelle seule elle a été soustraite, la nécessité d'un rédempteur qui purifie les âmes et les rende dignes de leur destinée primitive qui est l'union éternelle avec Dieu ; et la divinité du Christ qui n'a voulu avoir une mère si parfaitement pure qu'à raison de sa sainteté infinie. Ainsi la croyance de l'Immaculée Conception, professée si solennellement par l'immense société catholique, est la protestation la plus énergique contre le naturalisme et le rationalisme. Quelle gloire pour Marie de voir ainsi rattachée à elle l'affirmation des dogmes les plus sublimes de la révélation, et la condamnation des erreurs dominantes en ce siècle ? On sent combien l'invocation qu'on lui adresse, comme à la Vierge Immaculée, est chère à son cœur, et doit la porter à mettre au service de ceux qui lui rendent cet hommage la puissance souveraine dont elle dispose !

Quelle sujet d'admiration à l'égard de la sagesse et de la bonté divine, qui maintient la foi de l'esprit aux plus hauts mystères de la religion en attachant le cœur au culte plein d'amour et de confiance d'une mère commune à Dieu et aux hommes, plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce, selon l'expression de l'Eglise, et dont la destinée merveilleuse a un charme qui ravit toutes les facultés de l'âme !

Oh ! ce serait une magnifique et attrayante étude, qui compléterait celle que je fais maintenant avec vous, que celle qui rechercherait comment et pourquoi le culte de Marie a conservé et étendu le domaine de la foi catholique dans le monde, et qui examinerait l'influence de ce culte sur la moralité, l'élévation des idées et des

sentiments, la civilisation tout entière de la société chrétienne ! Qui pourrait dire tout ce que la croyance aux grandeurs et à la bonté de Marie a donné de sainte exaltation aux âmes, a apporté de consolation aux cœurs affligés, a fourni de hautes et gracieuses inspirations à la poésie et à l'art, a produit d'actes de vertus, de charité surtout, a répandu de parfums de pureté sur les mœurs, a causé de félicité aux hommes ? Tout ce que le christianisme a produit de bien a passé par les mains de Marie : le monde moderne lui doit la délivrance des monstruosité payennes. Du culte de Vénus à celui de Marie, quelle immense révolution sociale !

XV

C'est surtout à l'égard de la femme que, par celle qui est bénie entre toutes les femmes, le christianisme a opéré un changement dont l'effet est à lui seul une preuve de son institution divine. Quelle n'était pas la dégradation et la servitude de la femme au temps du Pagauisme ? Quelle dignité elle possède, quelle influence salutaire elle exerce dans la société chrétienne ! Vierge, épouse, mère, la femme voit dans Marie le modèle de toutes les vertus des divers états où elle peut se trouver. Et elle en offre une image vivante en elle-même, par sa modestie qui fait son honneur et maintient la pureté dans les mœurs sociales, par son dévouement et sa soumission à son époux, par son affection si pleine de sollicitude pour ses enfants, par cette générosité et cette compassion de son cœur, qui lui fait partout apporter elle-même, ou implorer des autres l'indulgence, le secours, la consolation à tous ceux en qui elle voit une infortune. On sent que les qualités qui lui attirent l'estime et l'amour, et les fonctions qu'elle remplit dans la famille, viennent de celui qui a fait la destinée de Marie à la ressemblance de laquelle elle a été formée dans les desseins de la Providence. Il y a encore dans cette analogie, pour l'intelligence qui sait réfléchir, une manifestation de la Sagesse divine, offrant une preuve de plus en faveur de la foi catholique qui charme les esprits et les cœurs par sa doctrine sur la Vierge, Mère de Dieu et des hommes.

Eh bien ! quand les peuples croient à la grandeur, à la puissance, à la bonté de Marie, il ne faut pas s'étonner de la confiance qu'ils reposent en elle, des hommages dont ils l'honorent, des supplications par lesquelles ils implorent son secours. " Au moyen-âge, a dit Montalembert, pleine d'une intelligente confiance en celle qui était de sa part l'objet d'un ardent amour, la chrétienté s'en

remettait à elle de toutes ses peines et de tous ses dangers, et se reposait dans l'espérance que Marie veillerait sans cesse pour les besoins de la terre, dont elle est la Reine aussi bien que du ciel."

La confiance des âges de foi envers la Vierge sainte se reproduit en ces jours. C'est le signe du salut de la société, a dit l'immortel pontife qui gouverne aujourd'hui l'église.

C'est dans les considérations que je viens de présenter que se trouve l'explication du phénomène religieux et social que l'histoire nous a fait voir aux temps passés, et qui apparaît aujourd'hui à nos propres yeux.

Que l'on trouve si on le veut, au problème posé par les faits extraordinaires qui ont été l'objet de votre attention, une solution plus satisfaisante dans un système qui donne une plus haute idée de la sagesse et de la bonté de la Providence, montre une harmonie plus marquée entre les lois du monde naturel et celles du monde surnaturel, relève davantage la dignité de l'homme, et soit plus propre à maintenir des idées favorables au bien de la société. En attendant cette solution, je tiens à celle que conformément à la doctrine catholique, je viens de présenter.

C'est la foi à l'empire de la mère de Dieu sur les sociétés qui a amené les témoignages solennels de confiance en sa protection que j'ai rappelés, et auxquels elle a répondu par une assistance si visible et si merveilleuse. Le pèlerinage qui vient d'être fait à Lourdes, et les autres démonstrations que la France a vues se faire en l'honneur de Marie obtiendront-ils le salut de ce pays sur lequel gronde si fortement encore l'orage de la révolution? Avec le chef de l'Eglise nous pouvons l'espérer, du moins après quelque châtement expiatoire, mais passager. Qui en jetant les yeux sur cette terre de nos ancêtres, que tant de partis déchirent, peut y voir dans la sphère purement humaine, un pronostic d'ordre, d'union et de paix?—Pour moi, je n'en trouve point d'autre que la bienveillance de Marie, exprimée surtout par son apparition à Lourdes. Les prières qu'on lui a adressées me paraissent avoir plus d'importance pour les destinées de cette nation que les débats de ses assemblées, et le personnage le plus influent sur le sort futur de la France est peut-être Bernadette, la favorite de la reine du ciel, la priant dans son humble retraite de réaliser les espérances qu'elle a fait naître pour le salut de sa patrie.

XVI

Et notre pays à nous même a-t-il à réclamer pour son avenir l'intervention de Marie en sa faveur? Oui, je ne dis pas, pour qu'il recouvre, mais pour qu'il conserve sa foi, principe de la paix dont il a joui, de la gloire morale qu'il possède.

Je l'ai déjà constaté, en une autre occasion, dans une réunion semblable. Notre pays est le plus religieux du monde, et c'est au catholicisme dont il porte si fortement l'empreinte dans ses annales, sur son territoire, dans ses institutions, dans ses mœurs, qu'il doit la conservation de sa nationalité, l'honneur moral de son nom, et l'éclat que jettent sur lui ses magnifiques établissements d'éducation et de charité. Aussi quelle n'a pas été sa dévotion envers la Vierge Sainte? Elle a été implantée sur cette terre par les premiers missionnaires qui y ont apporté la foi, par les Jésuites qui honorent d'un culte tout spécial la mère de celui dont ils ont l'honneur de porter le nom. Elle a été développée, du moins dans la partie du pays soumise à l'action de leur zèle et de leur piété, par les fils de M. Olier, si pénétrés de la tendre dévotion de leur Père pour Marie, et de son empressement à propager son culte. Nos communautés de femmes, fondées par des saintes, des vertus desquelles elles font encore respirer le parfum, n'ont subsisté dans la sainteté de leur état, et dans l'influence salutaire de leurs œuvres, que par leur union avec la Vierge des Vierges, sans le culte de laquelle il ne saurait exister de religion; et de leurs sanctuaires où les fêtes de Marie sont si belles, de leurs personnes en qui quelque chose de la modestie et des autres vertus de la Vierge Sainte apparaît et attire les cœurs à elle, de leurs paroles portant aux autres les sentiments dont elles sont pénétrées, de l'éducation donnée dans les institutions enseignantes aux jeunes personnes qui deviennent ces mères chrétiennes dont l'influence est si puissante et si salutaire; de ces canaux divers d'une même source s'est répandue, en se développant chaque jour plus largement, une vive piété envers la Mère de Dieu. Les Pontifes de l'Église du Canada n'ont cessé d'entretenir ce sentiment par un zèle pour la gloire de Marie dont l'expression se retrouve dans nombre de leurs lettres pastorales. Quel Collège n'a sa Congrégation de la Sainte Vierge, des fêtes joyeuses et solennelles en son honneur, et un enseignement qui, redisant sa grandeur et sa bonté, produit ou entretient à son égard une dévotion dont la vie entière ressent la douce et sanctifiante efficacité!

Aussi de tout temps en notre pays la piété envers Marie a exhalé ses suaves parfums et produit le salut. Elle s'est manifestée par toutes ces Eglises consacrées à la Reine du Ciel sous divers titres, depuis la Cathédrale de Québec, dédiée à sa conception Immaculée, et Notre-Dame de Montréal à son Saint Nom, jusqu'aux chapelles les plus humbles, mais honorées d'être placées sous l'invocation de l'un de ses glorieux privilèges. Quelle foule se presse dans les temples à ses solennités ! Quelle est la paroisse où elle ne voit pas de nombreux fidèles venir chaque jour aux pieds de ses autels, ou devant son image dans les familles, lui rendre un hommage de glorification et de confiance pendant le mois qui lui est consacré ! Par quelles démonstrations d'une foi vive et d'une sainte allégresse a été accueillie partout la proclamation du dogme de la Conception immaculée ? Qui ne se rappelle ces *Triduum* célébrés avec tant de pompe, ces illuminations des cités et des bourgades, ces processions si solennelles, ces hymnes et ces cantiques qui attestaient en tout lieu la piété canadienne envers Marie ?

XVII

Le culte de la Sainte Vierge est le signe de la vivacité de la foi chez une nation. Aussi, notre pays si distingué par cette dévotion, brille-t-il d'un vif éclat par la pureté de sa foi.

Il n'y a actuellement parmi nous aucun journal irréligieux ; certaines feuilles qui ont, je ne dis pas affiché pleinement l'impiété, mais fait des tentatives pour affaiblir le respect et la soumission à l'Eglise n'ont pu vivre longtemps au milieu de cette atmosphère de foi catholique dans laquelle respire notre population. Si récemment dans un procès célèbre, quelques voix ont fait entendre un hideux accent de haine contre le sacerdoce et les institutions religieuses, elles ont été étouffées par le cri de l'indignation générale qui s'est élevée contre elles. Quand l'Encyclique *Quantá curá* a condamné les erreurs renfermées dans le fameux *Syllabus*, elle a trouvé chez tous les catholiques une soumission entière ; nulle parole ne s'est élevée de leur part en opposition à celle du vicaire du Christ ; et dans notre parlement, au milieu d'une majorité protestante, le chef du ministère qui représente au gouvernement les intérêts de la population canadienne française, a fait une protestation solennelle de sa foi et de son adhésion à la doctrine pontificale. L'Eglise n'a reçu dans ces derniers temps aucun hommage semblable d'un autre homme d'Etat.

Non, nulle des doctrines que l'Eglise a repoussées n'a aujourd'hui

de défenseur avoué en notre pays. Ici, il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par le vicaire du Christ ; car il ne s'agit pas évidemment du libéralisme politique. Personne parmi ceux qui font profession de catholicisme, ne proclame comme un principe absolu la liberté des cultes, de la parole, de la presse ; personne ne soutient que le meilleur ordre politique est celui où l'Etat est indifférent à toute religion. Si l'on admet que dans quelque société, la tolérance doctrinale, restreinte en de certaines limites toutefois, peut et même doit être accordée, ce n'est que comme un moindre mal, une exception de circonstance à une loi dont l'autorité est reconnue.

Ici point de gallicanisme. Sans doute par suite des doctrines qui prévalaient en France depuis 1682, et qui avaient été importées en ce pays, on a pu pendant un certain temps être plus ou moins attaché à la déclaration des quatre articles. Mais à mesure que la discussion faisait briller la lumière sur cette question, que certains actes du siège pontifical exprimaient une désapprobation plus ou moins explicite des erreurs du gallicanisme, les idées se réformaient, l'enseignement se rapprochait de plus en plus des doctrines humaines. Longtemps avant le Concile du Vatican, l'infaillibilité du Pape était généralement admise parmi nous. Aussi la proclamation de ce dogme n'a trouvé ici, non seulement aucun contradicteur, mais nul esprit hésitant à l'accepter, ou cherchant à y donner une interprétation propre à en fausser le sens et à en affaiblir la portée. Tous les Evêques de la province se sont prononcés en faveur du Magistère Suprême en fait de doctrine du Vicaire du Christ, et ils ont pu attester que c'était la croyance commune des fidèles de leur diocèse.

Si l'on entend par gallicanisme l'assujétissement de l'Eglise à l'état, voici ce que j'ai à dire sur ce sujet relativement à notre pays. L'esprit dont était imprégnée l'ancienne jurisprudence française s'est fait sentir jusqu'à un certain point dans celle qui a été suivie en cette contrée. Le droit canonique, pas plus que dans aucun autre pays du monde n'est mis ici en pratique dans toutes ses prescriptions. Mais notre Code a été reconnu à Rome comme le plus catholique de tous ceux qui régissent aujourd'hui les divers états de la chrétienté. Dans aucune autre contrée, l'Eglise ne jouit d'une aussi entière liberté que dans la nôtre, et ne reçoit une telle protection de l'autorité civile. Sans doute, il se trouve dans nos lois quelques rares dispositions qui ne sont pas entièrement conformes à la législation de l'ordre spirituel. Mais qui affirmerait parmi nous qu'elles sont parfaitement normales ? Qui au contraire ne déclare qu'en principe l'Etat ne saurait imposer à l'Eglise des

lois qui mettraient des entraves à l'autorité qu'elle a reçue du Christ? Qui n'admet qu'une modification de ce qu'il y aurait de défectueux dans notre code est à désirer et à effectuer en temps opportun. Je suis porté à le croire; chez tous nos législateurs catholiques, il y a accord dans les idées que je viens d'exprimer. Aucun membre de notre parlement ne voudrait concourir à une loi contraire aux intérêts de l'Eglise. Mais de cette disposition générale des esprits, il ne s'ensuit pas que toute réforme doive être faite d'une manière précipitée. Attendre le calme pour garder la prudence, agir avec précaution à cause de la complication qu'offre certains points de notre ordre légal, le mélange de ce qui est ecclésiastique et de ce qui est civil, procéder avec mesure pour ne pas blesser la susceptibilité ombrageuse de citoyens d'une autre croyance, que dans notre état politique, nous ne devons pas heurter, dans l'intérêt même de nos droits religieux; en un mot, tenir fortement aux principes catholiques, les exposer et les défendre sans cesse, mais n'en presser en certains cas l'application rigoureuse que selon l'opportunité des circonstances; non, cela ce n'est pas vouloir que l'Eglise soit l'esclave de l'Etat; c'est au contraire se montrer pénétré de l'esprit de l'Eglise elle-même, qui affirme toujours hardiment ses droits, mais qui pour les faire connaître dans la pratique, procède avec une prudence, une temporisation, une tolérance, qu'elle sait devoir servir à sa cause, se montrant en cela, comme en tout le reste, animée de la Sagesse divine, dont il est dit qu'elle atteint à sa fin avec force, en disposant tout avec suavité. *Attingit ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. Sap. VIII I.*

XVIII

Ces idées catholiques, que je crois dominer dans notre pays, ne datent pas d'hier. Il y a plus de 40 ans que j'enseigne dans l'institution à laquelle j'ai consacré ma vie. Des les premières années de mon enseignement, j'ai eu pour collègue ce professeur si éminent dont vous et moi déplorons si vivement la perte. ¹ J'ai ici des auditeurs de nos leçons à tous deux, qui ont depuis longtemps quitté les bancs du collège. Nous avons eu l'occasion de traiter devant eux les questions du gallicanisme, et des rapports de l'Eglise avec l'Etat. Ils peuvent dire, ainsi que tous les anciens élèves de notre institution, si nous avons apporté à ces questions une solution différente de celle que tout catholique doit leur donner

1 Le Révd. Messire Désaulniers.

aujourd'hui. Cet enseignement a franchi les portes de notre maison. Depuis plus de 30 ans, et sur les journaux, et dans des brochures, et dans les dissertations publiques de nos séances littéraires, nous avons eu l'occasion de parler de ces mêmes matières, ce qui a rendu notre enseignement public en quelque sorte ; et il a toujours été tel qu'il est donné aujourd'hui. Eh bien ! il n'a rencontré de contradiction d'aucune maison d'éducation, d'aucun membre du clergé, d'aucun journal reconnu comme catholique. Nous n'avons donc pas à réclamer la triste gloire d'une orthodoxie exclusive. Aussi je crois pouvoir l'affirmer : même avant les récentes décisions dogmatiques, les doctrines opposées au gallicanisme, et à l'autorité de l'Etat sur l'Eglise étaient généralement adoptées dans notre pays.

Et je le répète : il n'est aujourd'hui personne qui les combatte. Il est possible que dans les discussions qui ont eu lieu dans les journaux sur ces matières, il se soit glissé quelque proposition erronée, faute d'études théologiques suffisantes, mais ceux qui les auraient émises, s'il s'en trouve réellement, n'auraient jamais voulu soutenir sciemment un enseignement repoussé par l'Eglise.

Il est bien entendu que je ne prétends pas dire qu'il n'y ait pas en ce pays certains hommes animés d'un esprit hostile à l'autorité et aux doctrines de l'Eglise ; mais ils sont peu nombreux : on ne les compte pas parmi les catholiques, bien qu'ils en réclament quelquefois le nom. Logiquement, ils devraient se déclarer incrédules. Toutefois, telle est la force de l'opinion catholique parmi nous qu'ils n'osent la braver ; et de fait il n'y a eu aucune protestation de leur part contre les décrets du Concile du Vatican. Il sont loin sans doute d'y adhérer ; mais ils savent qu'ils ne pourraient publiquement y refuser leur soumission, sans mettre sur leurs fronts le titre honteux d'apostats ; et l'on conçoit qu'il leur en coûte de s'infliger à eux-mêmes cette ignominie.

Ne tenant pas compte de ceux dont je viens de parler, je crois pouvoir dire, à l'honneur de notre nom, que l'orthodoxie est générale parmi nous.

L'Eglise voit ici les intelligences soumises à ses doctrines ; les hommes placés au premier rang de notre ordre social s'inclinent devant son autorité. Eh bien ! il y a là pour notre pays une gloire que nous devons en toute circonstance revendiquer pour lui ; il n'en est pas de plus belle dont il puisse être honoré. C'est un acte de patriotisme de le défendre contre toute attaque qui tendrait à affaiblir la pureté de sa renommée sous ce rapport, et c'est un acte d'amour pour l'Eglise de la montrer, elle qui est si affligée ailleurs,

régnant ici avec un empire non contesté. Et nous pouvons dire à notre bien-aimé Pontife Pie IX : Notre pays, qui a offert le sang d'un si grand nombre de ses enfants pour la défense de votre pouvoir temporel, rend l'hommage d'une soumission générale des esprits et des cœurs à votre autorité spirituelle.

XIX

Cet honneur religieux qui s'attache à notre nom national, faisons tous nos efforts pour le conserver. Avec l'intégrité de notre foi, nous maintiendrons la moralité, la tranquillité, le bonheur que notre société a possédés jusqu'à ces jours. Le culte de Marie, d'après les considérations que j'ai exposées, a sa part, comme cause dans cette félicité dont nous avons joui. Qu'il soit de plus en plus florissant parmi nous, et une plus grande prospérité, même dans l'ordre matériel, devra être l'objet de nos espérances. Qu'il se manifeste non seulement par les pratiques de la dévotion individuelle, mais par des hommages publics et solennels, rendus en certaines circonstances, à la Reine du ciel et de la terre. Que le patronage de Marie soit invoqué par les diverses sociétés, faites dans un but, je ne dis pas exclusivement religieux, mais honnête et utile, suivant l'exemple que nous donne cette association de *l'Union Catholique* qui s'est placée sous la protection de Marie Immaculée. Ces diverses démonstrations de la foi en la puissance et en la bienveillance de la Mère de Dieu nous obtiendront de sa part pour notre bonheur comme nation, cette intervention si salutaire qu'elle a fait apparaître en faveur d'autres peuples. Une étude approfondie des destinées de Marie et de son action sur les sociétés, chez les hommes à qui leur éducation permettraient de s'y livrer, donnerait une impulsion plus forte à la glorification et à l'invocation dont elle est déjà l'objet dans notre pays : c'est dans ce but que j'ai offert à votre attention le sujet que je traite.

XX

Il faut savoir unir habituellement le surnaturel au naturel. Ces deux ordres ne sont pas séparés l'un de l'autre dans les desseins de

Dieu ; les lois auxquelles le monde d'ici-bas est soumis viennent d'en haut. L'homme a besoin de chercher ailleurs que dans la sphère terrestre la solution des grands problèmes qui se présentent à son intelligence ; son cœur a des désirs dont la satisfaction ne peut être complète dans les jouissances limitées que ce monde sensible peut lui offrir ; ses misères demandent une consolation et un soulagement que la compassion et la puissance humaine ne peuvent toujours lui donner ; et à chaque instant, dans tout ordre de chose, il trouve à la réalisation de sa volonté un obstacle qui le convainc de son impuissance, et lui montre la nécessité d'un secours emprunté à une force plus grande que toute celle dont il demanderait l'assistance sur la terre. Et la société, comme l'homme pris isolément, a aussi ses angoisses, ses périls, ses perplexités, ses désastres auxquels ne remédient efficacement ni les combinaisons politiques, ni la force des armées.

C'est parce que a prévalu, dans ce dernier âge l'idée de la séparation de l'ordre surnaturel de l'ordre naturel, de la complète indépendance du mouvement social de l'influence religieuse, que de si grandes catastrophes signalent l'histoire contemporaine. Les peuples qui ne regardent pas au Ciel étoilé qui doit les conduire, font fausse route, et se brisent sur de terribles écueils. Là où la religion n'exerce pas son empire, la civilisation ne progresse plus : elle cède la place à la révolution qui bouleverse tout. L'incrédulité amène le règne de la terreur, c'est-à-dire le sang et les ruines.

La France a vu à l'œuvre, dans le pillage, l'incendie et le meurtre, ceux à qui les idées surnaturelles sont étrangères ; et voilà pourquoi aujourd'hui une grande partie de sa population lève les yeux au ciel et vers Marie pour se soustraire à ses fléaux. C'est la leçon que nous donne cet exemple que j'ai voulu rappeler. Mais plus heureux que ceux qui habitent le pays de nos pères, ce que nous avons à demander, nous, c'est la conservation de la foi si vive en notre société, qui nous préservera des malheurs de la France et des autres pays qui, sous l'empire des doctrines anti-catholiques, ne connaissent plus que les injustices, les violences, et la crainte continuelle d'épouvantables désastres. Nous devons ce bonheur dans l'avenir, comme nous l'avons dû dans le passé, à celle qui est l'objet d'un culte si général dans notre peuple.

Cet entretien, vous dirai-je en terminant, a semblé à un sermon par la nature de son sujet. Cependant, vous le voyez, ce qui en a été le but n'est pas, immédiatement du moins, la vie éternelle, souhait final de tout prédicateur, mais une plus grande félicité

temporelle à acquérir toutefois, par un moyen de l'ordre religieux. Et je vois, à l'attention bienveillante avec laquelle vous avez écouté mes paroles, que je n'avais pas compté en vain, en traitant cette matière, sur la foi et l'intelligence de ceux auxquels j'ai eu l'honneur de m'adresser.

J. S. RAYMOND, Ptre.

LES CONFÉRENCES ST. VINCENT DE PAUL.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ A LA SÉANCE DONNÉE PAR
LA SOCIÉTÉ ST. VINCENT DE PAUL, A OTTAWA, LE 9 FÉVRIER 1873.

Mesdames et Messieurs.

Je regrette qu'une voix plus éloquente ne se fasse pas entendre en cette circonstance pour répondre dignement à l'attente de cette nombreuse assemblée, et parler d'une manière plus autorisée que je ne puis le faire de l'œuvre importante de Saint Vincent de Paul.

En acceptant la flatteuse invitation de vous adresser la parole, je n'ai peut-être pas assez songé au peu d'intérêt que pourrait offrir ce court entretien. Mais si j'ai écouté trop facilement mes vives sympathies pour cette grande œuvre de philanthropie chrétienne, en donnant mon humble concours à cette soirée, vous serez indulgents, j'ose le croire, si je ne sais pas être à la hauteur de la tâche qui m'a été confiée.

La société St. Vincent de Paul, Mesdames et Messieurs, est l'une des œuvres les plus admirables et les plus fécondes en résultats, que jamais la charité chrétienne ait créées. Quel est son but principal ? Affermir ses membres dans la foi catholique, et venir en aide aux pauvres et aux malheureux de toutes les classes et de toutes les conditions.

Cette œuvre sublime se poursuit obscurément dans le monde et cependant elle accomplit des prodiges. Bien supérieure à toutes les sociétés purement philanthropiques, elle ne recherche pas comme elles des intérêts exclusivement matériels. Comme l'a dit l'éloquent P. Lacordaire : " Dans ces sociétés, on y voit bien sans doute ré-

pandre l'argent, mais on n'y sent point battre le cœur. Car, cette charité qui mêle ses larmes aux larmes des malheureux, qu'elle ne peut consoler autrement, qui recueille et caresse l'enfant nu et abandonné, qui porte les conseils de l'amitié à la jeunesse timide, qui s'assied avec bienveillance au chevet des malades, qui écoute sans donner signe d'ennui les plus lamentables récits de l'infortune, oui cette charité ne peut être inspirée que par Dieu."

L'œuvre de St. Vincent de Paul compte à peine quarante ans d'existence, et déjà sa bienfaisante influence rayonne dans le monde entier. Elle a eu pour principal fondateur Frédéric Ozanam, l'un des premiers écrivains de notre époque, un jurisconsulte distingué, un orateur remarquable, mais avant tout un grand chrétien. Les écrits de cet homme célèbre lui survivront et seront sans doute longtemps l'objet d'une vive admiration, mais son plus beau titre, je n'hésite pas à l'affirmer, à la reconnaissance de l'humanité et de la postérité, sera d'avoir attaché son nom à cette œuvre impérissable de St. Vincent de Paul.

C'était en 1833. Ozanam, âgé alors d'environ vingt ans, arrivait à Paris pour y commencer son droit. De grands dangers pour sa foi l'y attendaient. Il se trouva entouré d'une multitude de jeunes gens, adonnés aux doctrines sociales et religieuses les plus révoltantes. Nombreux étaient les fouriéristes, les saint simoniens, les déistes—et que sais-je?—plus nombreux encore étaient ceux qui se targuaient follement de ne croire à rien du tout. Cette jeunesse dévoyée désertait les églises et se moquait des étudiants assez courageux pour aller y prier.

Ozanam et sept de ses compagnons bravant le respect humain et les sarcasmes de cette jeunesse, prosternée devant les seuls autels de la libre-pensée, résolurent de se former en société pour se préserver de la contagion des mauvaises doctrines et les combattre dans la mesure de leurs forces. Ils voulurent atteindre ce noble but par l'étude de la doctrine catholique et par la charité. Ils avaient d'abord décidé de ne donner accès dans leur société qu'à ce petit groupe d'élite, mais cette obscure réunion devait bientôt se grossir de nouveaux adhérents et devenir le noyau d'une immense famille de frères, disséminés aujourd'hui sur une grande partie de l'Europe, dans les régions les plus reculées et jusque sur les bords du St. Laurent et de l'Outaouais.

Cette société provoqua d'abord les murmures de la libre-pensée, mais dit Ozanam, "dès que les premiers membres de la société eurent franchi l'escalier du pauvre, distribué le pain à des familles en pleurs, envoyé aux écoles les enfants jusqu'alors négligés; à peine eut-on reconnu à ces signes que le peuple avait en eux de

vrais amis, qu'ils trouvèrent aussitôt autour d'eux, non seulement tolérance, mais faveur et respect. Ce siècle, en effet, tout corrompu qu'il soit sur tant de points, honore et respecte, il faut le dire à sa louange, ceux qui se vouent à l'amélioration du sort du peuple, et qui cherchent à rendre plus léger le joug qui pèse sur la tête des fils désolés d'Adam. Lorsque, en France, dans les jours funèbres de 1793, on dépouillait les églises et les autels, on n'hésita pas à proposer d'élever une statue à St. Vincent de Paul, bienfaiteur de l'humanité, et si je ne puis me servir de ces paroles téméraires et sacrilèges en un sens, les impies, en retour du bien qu'il avait fait aux hommes, lui pardonnaient d'avoir aimé Dieu."

C'est le magnifique spectacle que nous offrent les huit fondateurs de l'œuvre de St. Vincent de Paul, "encore dans la fleur de l'âge, écoliers d'hier, fréquentant sans dégoût les plus abjects réduits et apportant aux habitants inconnus de la douleur la vision de la charité," qui faisait dire au P. Lacordaire dans ses accents inspirés : "La charité est belle en quiconque l'accomplit ; elle est belle dans l'homme mûr qui retranche une heure à ses affaires pour la donner aux affaires de souffrance ; elle est belle dans la femme qui s'éloigne un moment du bonheur d'être aimée pour porter l'amour à ceux qui n'en connaissent plus le nom ; elle est belle dans le pauvre qui trouve encore une parole et un denier pour le pauvre ; mais c'est dans le jeune homme qu'elle apparaît tout entière, telle que Dieu la voit en lui-même, au printemps de son éternité."

Les conférences St. Vincent de Paul, Mesdames et Messieurs, se propagèrent non seulement en France, mais encore à l'étranger avec une merveilleuse rapidité, et dix ans après la fondation de son œuvre, Ozanam pouvait dire avec une légitime satisfaction : "Au lieu de huit à Paris seulement, nous sommes deux mille et nous visitons cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette immense cité. Les conférences en France seulement, sont au nombre de cinq cents ; et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique et jusqu'à Jérusalem."

Cette œuvre n'ayant aucun caractère politique a été respectée dans tous les pays, et elle a su résister par exemple aux proscriptions, qui ont atteint tant d'autres sociétés et aux nombreuses révolutions qui ont bouleversé l'Europe. N'ayant jamais tramé dans l'ombre, ne s'étant jamais mêlée aux agitations populaires, elle a su ne pas éveiller les soupçons des autorités, et plus d'un gouvernement, s'est même empressé d'en encourager l'établissement,

comme l'une des plus belles institutions qui soient encore nées sous le souffle puissant de la charité.

Aussi, cette société a rendu des services inestimables en Europe, où le paupérisme est le fléau, qui ravage tant de nations. Comme l'œuvre de la Propagation de la Foi, elle fait honneur à la France qui lui a donné le jour et prouve que, malgré le dépérissement de sa foi, cette nation est encore celle qui produit les choses les plus belles et les plus grandes.

Le Canada n'a pas tardé à ajouter ce nouveau fleuron à sa couronne d'œuvres de la charité chrétienne. En 1846, le zélé Dr. Painchaud, qui avait appartenu aux Conférences de Paris, se mit à la tête d'un mouvement pour organiser une société St. Vincent de Paul à Québec, Treize membres répondirent d'abord à l'appel de ce bienfaiteur des pauvres. Ce nombre n'était pas élevé. Mais c'était un noyau plein de sève et qui devait porter les fruits les plus abondants.

Les membres affluèrent en peu de temps et l'on commença une véritable croisade de l'aumône. Tous les rangs de la société étaient confondus dans cette pieuse association de confraternité chrétienne, où l'on réalisait le seul communisme possible, la seule véritable égalité, que des rêveurs et des idéologues voudraient planter dans les sociétés modernes. Des juges, des membres du parlement en faisaient partie tout comme de braves et honnêtes artisans, se faisant remarquer par leur zèle à visiter les pauvres et à les consoler dans leurs infortunes. Et je remarque que l'un des premiers présidents de la société St. Vincent de Paul, fut l'Hon. M. Chabot qui devait quelque temps après devenir ministre et jouer un rôle assez important dans la politique canadienne.

Ces sociétés, Mesdames et Messieurs; sont encore en pleine floraison et elles sont vivifiées par un esprit tout fraternel. Elles ont rendu des services inappréciables aux classes nécessiteuses de Québec, et, dans un seul hiver, elles ont dépensé même près de \$7,000 pour leur venir en aide. Lorsque le travail faisait défaut, lorsque le chômage jetait sur le pavé des centaines de familles, qui n'avaient plus un seul morceau de pain pour assouvir leur faim, et pas un seul morceau de bois pour réchauffer leur membres glacés, qui plus que personne, dans ces circonstances critiques, s'est montrée le véritable ami du peuple? La St. Vincent de Paul. Qui a donné du pain à ces familles en souffrance, qui leur a donné du bois, qui leur a donné des vêtements pour couvrir leurs membres nus et endoloris; qui est allée sécher les larmes, qui a rendu l'espérance à ceux qui n'espéraient plus, qui a permis à ces familles d'attendre des jours meilleurs pour pourvoir elles-mêmes à leur

subsistance ? La St. Vincent de Paul, toujours la St. Vincent de Paul.

Et lorsque la torche de l'incendie promena, à diverses reprises, ses lueurs sinistres sur l'ancienne capitale, et que le feu enveloppa et dévora d'immenses quartiers de la ville, jetant sur la rue des milliers de familles, la charité publique fit sans doute beaucoup pour atténuer leurs pertes et leurs souffrances. Mais qui dira jamais les nobles prouesses accomplies par ces vaillants éclaireurs de la charité chrétienne, se multipliant et se portant aux points les plus éprouvés, pour secourir les malheureux incendiés ?

Lorsque le choléra, lorsque le typhus moissonnaient des milliers de victimes à Québec et à Montréal, quels sont ceux que l'on vit encore s'exposer intrépidement au danger, à côté du prêtre catholique et de la sœur de charité, pour combattre ce terrible fléau ? Des membres de la St. Vincent de Paul.

L'œuvre de la St. Vincent de Paul n'a pas été confinée seulement à l'ancienne capitale ; sa bonne semence alla aussi fructifier à Montréal, aux Trois-Rivières, à Toronto, à Ottawa, et en maints autres endroits.

C'est en 1860 que fut établie en cette ville la première Conférence de St. Vincent de Paul, sous les auspices de Sa Grandeur Mgr. Guigues, dont on trouve le nom à l'origine de toutes nos bonnes œuvres, et qui a toujours été pour cette association philanthropique un protecteur et un guide sage et éclairé. Nos citoyens les plus importants vinrent se ranger sous le drapeau de la charité chrétienne, et il fait plaisir de remarquer que la plupart des membres fondateurs de la St. Vincent de Paul comptent encore au nombre de ses plus ardents zéloteurs. Vous me permettrez d'en signaler un, au moins, le président actuel de la Conférence Notre-Dame de St. Vincent de Paul, ce brave artisan aux cheveux blanchis, au zèle inépuisable, dévoué comme aux premiers jours après douze années d'états de service, entouré du respect de tous les pauvres, j'ai nommé celui qu'ils appellent le Père Millotte !

Comme partout ailleurs, l'œuvre féconde de St. Vincent de Paul a rendu des services considérables, tout obscurs qu'ils soient, et si je ne craignais de blesser la modestie de plus d'un, je pourrais vous citer bien des traits qui font honneur à ses membres. Mais ces faits sont, du reste, connus de la plupart d'entre vous. Aussi, je ne vous aurai donné qu'une faible idée de ses résultats, lorsque je vous aurai dit que depuis 1863, la Conférence Notre-Dame a recueilli et dépensé plus de \$5,000, avec lesquelles elle a secouru environ deux mille personnes. Et les autres conférences irlandaises.

daises ayant probablement plus de besoins à satisfaire, ont produit des résultats encore plus importants.

L'augmentation étonnante de l'élément français et catholique va ouvrir un champ plus vaste encore en cette ville au zèle de la St. Vincent de Paul, et les titres de cette association au généreux encouragement de la population vont devenir encore plus nombreux et plus pressants.

En terminant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'évoquer une dernière fois le souvenir d'Ozanam, ce nom si cher aux pauvres, et qu'on ne saurait séparer de cette œuvre. Dans un discours qu'il prononçait en 1853 devant la Conférence établie à Florence, après avoir parlé des étonnants résultats produits par cette société en Italie, il s'écriait : " J'attesterai devant nos confrères de Paris que, sous le beau ciel d'Italie, l'arbre de St. Vincent de Paul a produit des rameaux dignes de figurer à côté de ses plus vigoureuses branches." Eh ! bien, s'il eut été donné à Ozanam de voir la prodigieuse fécondité de son œuvre sur le sol de la Nouvelle France, avec quelle vive satisfaction n'ent-il pas parlé des ramifications de ce grand arbre de la charité chrétienne, dont les fruits surpassent probablement ceux qu'il admirait sous le beau ciel d'Italie !

JOSEPH TASSÉ.

A LA TERRE DE FRANCE.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !
Énéide, liv. IV, v. 625.

Nourrice des grands cœurs, vieille terre des Gaules,
Où mûrit l'héroïsme, où fleurit la gaité,
Grands chênes, ceps riants, prés verts bordés de saules,
Terre où l'on respirait avec tant de fierté.....

O Terre hospitalière et douce autant que belle !
Cher pays que j'aimai de tant d'amours divers,
France de nos aïeux, nature maternelle,
D'où j'ai tiré ma sève et l'âme de mes vers ;

Toi qui parlais si haut à mon humble pensée,
Quand j'allais t'écouter dans le secret des bois,
Tu gardes le silence, ô mère courroucée !
Sous tes chênes muets je n'entends plus des voix.

Je ne sens plus dans l'air ton haleine vivante,
Ton souffle inspirateur des pensers généreux ;
L'azur même, en ton ciel, me trouble et m'épouvante,
Et tes plus beaux soleils assombrissent mes yeux.

Tu sembles, comme nous, porter un deuil immense
 Et souffrir une part de notre immense affront,
 Noble terre ! en ces jours de honte et de démençe,
 L'opprobre de tes fils éclate sur ton front.

Ils n'ont pas défendu ton chaste sein, ô mère !
 Nos cités ont subi les Germains triomphants !.....
 Voici de tes douleurs, voici la plus amère :
 Il te faut mépriser tes débiles enfants.

Ah ! tu n'as plus pour moi de regard, de langage !
 Aux lieux les plus chéris je t'interroge en vain :
 Un silence de mort glace le paysage :
 La lyre et les pinceaux s'échappent de ma main.

Que peindre et que chanter le soir de la défaite,
 A travers les débris de l'honneur écroulé ?
 Comment cueillir des fleurs et conduire une fête
 Sur un sol que les pieds du barbare ont foulé ?

Taisez-vous à jamais, lyres, chansons, beaux rêves,
 Brises, joyeux oiseaux bercés au bord du nid,
 Murmures des forêts, voix des flots sur les grèves,
 Tout ce qui nous parlait d'amour et d'infini !

Un voile noir s'étend sur les sites que j'aime,
 La nuit se fait sur eux comme au fond de mon cœur.
 Je n'ai plus entendu la nature et Dieu même
 Dans nos bois insultés par les cris du vainqueur.

O'en est fait du bonheur de rêver et de vivre ;
 O'en est fait de l'orgueil, du renom des aïeux !
 Tout ce qui m'inspirait, tout ce qui dicte un livre,
 Tout se tait dans mon âme et s'éteint dans les cieux.

Terre de la pitié, douce terre de France,
L'honneur que je te rends, l'amour que je te dois,
Ne m'inspirent plus rien que haine et que vengeance :
C'est un rêve de sang que je fais dans tes bois.

Arrière le pardon, quand l'outrage subsiste,
France ! Et pour qui te hait, plus de compassion !
Sache à la fin t'aimer d'un amour égoïste,
Et n'ouvre plus ton cœur à toute nation.

Sois forte, et, s'il le faut, plus tard tu seras juste !
Connais mieux, désormais, des peuples scélérats ;
Apprends d'eux la rancune et la haine robuste ;
Écrase-les !..... après, tu leur pardonneras.

Écarte de ton sein les vils cosmopolites,
Traîtres à la patrie au nom du genre humain ;
Ferme à jamais l'oreille aux tribuns hypocrites,
Au démagogue impur, complice du Germain.

J'ai connu de beaux jours, ô France maternelle !
Où libres sous nos rois, idolâtres des arts,
Tes jeunes fils croyaient à la paix éternelle
Et riaient de mépris au seul nom des Césars.

Dupes de ces voisins que nous appelions frères.
De leur jargon obscur naïfs admirateurs,
Nous tendiens, par-dessus nos tranquilles frontières,
Une loyale main à leurs maîtres-chanteurs.

Mais puisqu'ils sont venus dans la France outragée
Des hordes d'Attila presser la terreur ;
Puisqu'ils ont leur injure étant trois fois vengée :
Des guerres du vieux temps ressuscité l'horreur ;

Puisque de ces docteurs la sagesse vantée
 Créa l'art du pillage et la vengeance à froid,
 Qu'ils rouvrent pour l'Europe une ère ensanglantée,
 Qu'ils ont dit que la force est au-dessus du droit...

Pour être forts comme eux redevenons barbares,
 Égoïstes, jaloux..... abjurons la pitié;
 Fermons aux opprimés, fermons nos cœurs avarés;
 De tous les malheureux méprisons l'amitié.

Restons seuls, cultivant la haine à toute outrance
 Et les peuples ingrats qu'ont charmés nos revers
 Sauront ce qu'il advient quand l'âme de la France
 Se retire un moment du sordide univers.

Nous, poètes, penseurs, prêtres de la concorde,
 Punis d'avoir prêché l'amour du genre humain,
 Sur nos lyres en deuil faisons vibrer la corde
 Qui met la rage au cœur et le fer à la main.

N'allons plus au désert, sous les sacrés ombrages,
 Pour écouter notre âme et nos paisibles dieux,
 Mais pour nous enivrer de ces ardeurs sauvages
 Qu'y versait le druide aux Celtes, nos aïeux.

Chênes bretons, sapins des montagnes arvernes,
 Des rythmes que j'aimais sombres inspirateurs,
 Chantez aux morts, chantez aux hommes des cavernes,
 Chantez le vieux bardit sur toutes les hauteurs.

N'ayez plus un soupir, un accord, un murmure
 Pour les fêtes de l'âme et les blondes amours.
 Secouez dans la nuit votre âpre chevelure
 Sur de noirs bataillons de loups et de vautours!

Répandez des rumeurs farouches, inhumaines,
 Jusqu'au jour où nos fils offriront, tout jouyeux,
 Sous vos rameaux, parés de dépouilles germaines,
 Le festin de vengeance aux mânes des aïeux.

Moi, je n'entendrai plus dans votre cher feuillage,
 O mes saintes forêts ! les voix de l'avenir ;
 Écho de ton esprit, ô vieux chêne, ô vieux sage,
 Je ne parlerai plus pour aimer et bénir.

Je ne l'entendrai plus — la honte étant lavée —
 Chanter pour moi dans l'ombre où je cache mes pleurs,
 La muse que je sers, fière et tête levée,
 Et tressant sous ses doigts des couronnes de fleurs.

Je ne te verrai pas, réveil de la patrie ;
 Mais ma voix expirante a voulu te sonner ;
 Mes vers entretiendront ta flamme et ta furie
 Quand moi je serai mort.....et mort sans pardonner.

Haine aux Germains, soudards cruels et pédants rogues,
 Accommodant l'histoire à leurs desseins pervers ;
 Haine à ces hauts barons fauteurs des démagogues,
 A l'inepte César cause de nos revers !

Pour la première fois souviens-toi d'une injure,
 France ! et sache nourrir un long ressentiment ;
 Guette pour la vengeance une heure, une heure sûre,
 Gardant ta haine au Corse ainsi qu'à l'Allemand.

Ceux-là savent haïr ! ô France trop humaine,
 Terre impropre à germer la fourbe et le poison.....
 Mais un nouveau devoir te contraint à la haine :
 Si ce n'est dans ton cœur, mets-la dans ta raison...

Des peuples chancelants tu restes l'espérance ;
 Le Teuton les promet à sa sordide loi :
 Si tu t'endors une heure, oubliant la vengeance,
 L'Europe se réveille esclave ainsi que toi !

Donc, ô vieux sol français, terre où la sève abonde,
 Presse dans leur travail, presse tes flancs divins
 Il ne te suffit plus de verser sur le monde
 Les fleurs de ton sourire et le feu de tes vins...

Sous la vigne et les blés, les figuiers et les hêtres,
 De plus nobles ferments dorment dans nos guérets :
 Tu portes dans ton sein les os de nos ancêtres,
 Leur mâle esprit encore habite tes forêts.

Rends-nous des fils pétris de cette lave antique.
 Arrière l'art frivole et les pâles songeurs !
 O terre, entr'ouvre-toi, vieille terre celtique,
 Et des os de nos morts qu'il sorte des vengeurs !

Quand ils se lèveront pour les saintes batailles
 Apportant leur jeunesse et la victoire au droit,
 Moi, je serai couché, mère, dans tes entrailles,
 Sans plus voir ton soleil, et mon cœur aura froid.

Au moins, placez mes os près des os de mes pères.
 Je veux à côté d'eux sommeiller dans les bois,
 En quelque endroit témoin de leurs luttes prospères,
 Sous le sombre dolmen où dort un chef gaulois.

Je suis son fils, malgré le temps qui nous sépare !
 Je hais le Teuton fourbe et le fourbe Romain !
 Revenons, revenons à la vertu barbare :
 Que notre Muse chante une hache à la main.

Vous donc, guerriers, nos fils, bardes, mes jeunes frères,
Quand sur la Gaule en deuil luiront des jours plus beaux,
Vainqueurs, vous songerez aux fêtes funéraires,
Et vous viendrez en foule honorer les tombeaux.

Alors de nos dolmens, verts sous leur vieille mousse,
De granit réchauffé deviendra rouge encor ;
Sur les vastes rameaux du chêne qui repousse,
Le gui sera tranché par la faucille d'or.

La terre à flots boira le sang noir des victimes,
Du barbare insolent qui nous vint outrager.
Honte à qui nous rendit la guerre et tous ses crimes !...
Mais que le sol français dévore l'étranger !

Et la harpe dira l'hymne de délivrance,
De farouches clameurs courront de rang en rang.....
Et sous la terre humide, à la chaleur du sang
Mes os tressailleront, abreuvés de vengeance.

VICTOR DE LAPRADE.

BIBLIOGRAPHIE.

Philosophie de l'Internationale, par A. Delaporte, in-12 de 108 pages, 25 cents, Paris, chez Victor Palmé, Montréal, chez J. B. Rolland et fils, Libraires, Rue St. Vincent.

Petit livre d'or, disons-nous sans hésiter, après avoir parcouru ces pages si claires, si convaincantes, si plaines de raison et de cœur, et qui montrent si bien à l'ouvrier où sont ses vrais amis, où est pour lui le vrai bonheur. L'auteur qui a si profondément étudié les questions sociales, ne nie pas les griefs de l'ouvrier, il les reconnaît, il ne nie pas davantage les fautes de la société, elles sont graves et nombreuses ; mais il montre à l'ouvrier que cesont ni l'Internationale, ni les sociétés secrètes, ni des doctrines impies et matérialistes, ni des bouleversements sociaux, qui relèveront sa condition ; ce sera la religion, ce sera la foi en Dieu, le courage, l'amour du travail, et cet esprit de patience dont tout le monde a besoin, et qui donnera le temps aux vrais amis du peuple, à ceux qui l'aiment parce qu'ils aiment Dieu et adorent Jésus-Christ, qui leur donnera le temps de travailler à la réforme des abus et à l'amélioration du sort des déshérités de ce monde. Livre d'or, répétons-nous, et l'un de ceux qui méritent le plus d'être répandus parmi les ouvriers raisonnables et de bonne foi, qui aiment la vérité et ne se payent pas de mot.

Pensées chrétiennes sur les événements, par Mgr. Landriot archevêque de Reims : nouvelles éditions, in-12 de VIII-132 pages 25 cents chez V. Palmé Montréal J. B. Rolland et fils Libraires Dépositaire.

Au milieu des grandes calamités, on sent le besoin d'entendre des paroles consolantes et de pouvoir se livrer à l'espérance de la fin des maux qu'on endure. C'est à ce besoin des âmes que répondent les trois discours prononcés par Mgr Landriot les 3ème et 4ème dimanche de l'avant de 1870 et le 8 oct. 1871, et ça été une très heureuse pensée de les réunir en un volume et d'emporter ainsi les leçons et les espérances au-delà des limites du diocèse de Reims, au-delà de l'Océan partout, en un mot, où il y a des courages à relever et des âmes à fortifier. Un livre dont les paroles sont tombées des lèvres d'une des gloires de l'épiscopat français, n'a pas besoin d'autre recommandation, surtout auprès de ceux, qui déjà, ont parcouru quelques unes des pages si éloquentes des écrits du grand Archevêque.